

Hors- Texte



mars 2022
122



Edito



Bonjour à tous·tes, curieux·ses lecteur·rice·s ou professionnel·le·s du monde des sciences de l'information.

Ce numéro, pour la quatrième année consécutive, est présenté et élaboré par le Comité de rédaction Hors-Texte, constitué d'étudiant·e·s de la filière Information Documentaire de la Haute École de Gestion de Genève, dans le cadre de leur travail pour l'Association Genevoise des Bibliothécaires et professionnels Diplômés en information documentaire (AGBD).

Nous avons suivi la lumière de nos précédents camarades afin de façonner une nouvelle édition aussi inédite et intéressante que possible.

Notre thématique est celle très technique de la veille. Nous nous sommes lancés, motivés par notre intérêt commun pour ce domaine. La veille est une expertise que chacun devrait mieux connaître et

appliquer. Pour présenter ce sujet de la manière la plus simple possible, les textes de nos contributeurs sont organisés dans une logique du plus global et général, au plus particulier, spécifique et encore en voie de développement. Entre deux, vous retrouverez des cas d'expériences concrètes, des mises en situation, et des interviews.

Et pour les personnes intriguées par l'image de la couverture, notre choix a été influencé par la notion de guide que représente la veille, notamment en cette période de fin de crise sanitaire, mais où le contexte international ne s'améliore pas.

Nous espérons que ce numéro saura satisfaire votre curiosité, et vous apporter une entière satisfaction, ainsi que matière à réflexion.

Le Comité de rédaction Hors Texte



Billet de présidence

2022, enfin !

Bravo au comité Hors-Texte d'avoir choisi le thème de la veille ! Quel timing d'avoir un thème porté sur la recherche de nouvelles perspectives et de publier ce numéro au moment même où la situation sanitaire nous laisse entrevoir le début de la fin de cette crise qui nous a fermé tant de perspectives !

Dans ce numéro, vous découvrirez différentes facettes de la veille, de la formation à son avenir dans la blockchain, en passant par les outils nécessaires à une veille efficace et les projets actuellement en cours à divers niveaux dans le pays. Lisez ce numéro sur la veille et imaginez tout ce que vous voulez faire demain !

Au moment d'écrire ce billet, l'avenir de l'AGBD n'a pas encore été scellé, mais nous sommes à la veille d'une ère nouvelle pour l'association. Depuis plus d'une année, le comité AGBD et les membres qui souhaitent prendre part à ces réflexions ont regardé en avant pour définir où nous voulions aller. Nous avons fait cela ensemble pour essayer de faire le bon choix, pour que la décision finale convienne à toutes celles et ceux qui souhaitent continuer l'aventure.

Au moment d'écrire ce billet, les annonces du Conseil fédéral nous autorisent enfin à faire preuve d'un peu d'optimisme. Sans organiser une veille professionnelle pour cela, nous nous

sommes, toutes et tous, imaginés ce que nous voulions faire après la crise sanitaire. De nouvelles perspectives personnelles et familiales s'offrent à nous. C'est réjouissant.

Au moment d'écrire ce billet, je n'en sais pas beaucoup sur l'avenir, mais j'ai des raisons d'être optimiste. Je suis convaincu que l'avenir est plus prometteur quand nous pouvons faire des choix informés. La veille sert précisément à cela. Et vous, comment voyez-vous la veille de demain ?

Et Hors-Texte, alors ?

Deux numéros de Hors-Texte paraîtront en 2022 dans la configuration connue depuis quelques années, car c'est le mandat du comité Hors-Texte actuel. Pour l'année prochaine, il conviendra de choisir, suite à la décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2022, si nous continuons de la sorte ou si nous ouvrons par exemple la gestion de Hors-Texte à d'autres associations romandes, comme cela a déjà été proposé. Suspens ! Vous en saurez plus en lisant le n° 123. ;-)

Raphaël Grolimund,

Président de l'AGBD, Bibliothécaire à l'Infothèque de la HEG
Genève

La veille : une pratique incontournable en période de fortes mutations

Véronique Mesguich, Consultante formatrice spécialisée en veille stratégique et management de l'information

Ce début de XXIème siècle est marqué par une série de crises et d'événements aussi surprenants qu'inattendus. Aucun secteur d'activité, aucune zone géographique n'échappe à ces bouleversements. La pratique de la veille ne permet pas, bien entendu, d'empêcher l'arrivée de ces crises et mutations, mais peut aider à s'y préparer, et surtout à prendre rapidement les bonnes décisions, afin de gérer les crises et de s'adapter aux changements. Cet article évoquera le caractère plus que jamais indispensable de la maîtrise de la veille dans les entreprises et organisations, ainsi que les évolutions récentes des solutions techniques et sources utiles, sans oublier les compétences nécessaires à ces pratiques.

La veille, une pratique du XXIème siècle

La mondialisation de l'économie conjuguée à la révolution numérique ont contribué à transformer notre environnement, autrefois relativement linéaire

et prévisible, en un monde qualifié par l'acronyme « VUCA » pour « Volatility, Uncertainty, Complexity et Ambiguity ». Dans ce contexte, il est primordial de pouvoir s'adapter rapidement, et de savoir prendre les bonnes décisions au bon moment, souvent de façon collaborative.

La pratique de la veille va permettre non seulement de rechercher ou collecter systématiquement l'information utile à la prise de décision, mais aussi de l'analyser (au besoin avec des solutions automatisées), et de la diffuser aux personnes concernées. La veille est une pratique transversale, qui concerne toutes les parties prenantes d'une entreprise ou organisation, et se décline selon plusieurs facettes. On peut distinguer la veille informationnelle, ou simple suivi ciblé d'informations, d'une veille stratégique, qui peut elle-même être spécialisée selon différents angles d'approches (technologique, concurrentielle, commerciale, réglementaire, e-reputation...). On parle également de veille « radar » lorsqu'il s'agit de répondre à l'incertitude et à la complexité en découvrant des phénomènes émergents ou dissimulés, ou en détectant innovations et tendances. Pour autant, la veille ne consiste pas seulement en une pratique récurrente, mais peut s'exercer via des recherches ponctuelles approfondies dans des bases de données spécialisées. C'est le cas par exemple des actions de due diligence, ou audit détaillé d'une entreprise.

Par ailleurs, l'essor récent du travail collaboratif et du télétravail génère une production et une diffusion de l'information moins verticale dans les entreprises et les

organisations. La pratique de la veille en est également impactée : une conduite de projet s'accompagne souvent d'une veille collaborative, même limitée dans le temps.

L'évolution des outils de veille et des sources

Les méthodes de veille évoluent, de même que les solutions automatisées ainsi que les sources d'informations. On compte à l'heure actuelle de nombreuses solutions de veille, dont certaines se sont spécialisées dans l'écoute des médias sociaux. La plupart des solutions de veille sont dotées aujourd'hui, en plus des possibilités de collecte automatisée, de fonctionnalités d'analyse, à travers des tableaux de bord interactifs et dynamiques, ou des options de datavisualisation. Ces fonctions innovantes permettent de représenter graphiquement et de faire émerger des corrélations significatives, afin par exemple de caractériser des relations entre acteurs ou parties prenantes.

L'intelligence artificielle, omniprésente aujourd'hui dans le monde numérique, apporte également des innovations intéressantes pour la pratique de la veille et de l'aide à la décision, comme la classification automatique (clustering) ou les cartographies de liens. L'IA, à travers l'apprentis-

sage automatique, peut également aider à la production de livrables en proposant des contenus personnalisés en fonction des besoins et usages des destinataires.

Concernant les sources d'informations, là encore de nouveaux territoires sont à conquérir, et plus particulièrement dans le domaine du multimédia. Les podcasts, et plus généralement le « social audio » viennent compléter les sources textuelles ou vidéos. On peut aussi y ajouter de nouvelles sources d'informations comme les messageries instantanées, les images satellites... Ce dernier élément, désigné sous le nom d'IMINT (renseignement d'origine image), fait partie du concept d'OSINT, ou intelligence des sources ouvertes, très en vogue actuellement. Le périmètre de l'OSINT, assez flou, inclut en effet à la fois les médias traditionnels, les données en formats ouverts, mais aussi les publications des utilisateurs sur les réseaux sociaux ou les messageries instantanées. Ces derniers types de sources mettent en œuvre des compétences parfois nouvelles pour les professionnels de la veille, comme le « web scraping » ou extraction de données, qui peuvent nécessiter des connaissances en programmation.

La qualification des sources reste bien entendu primordiale, mais en matière de veille stratégique, il faut savoir que les « signaux faibles » propices à l'antici-

tion peuvent se trouver dans des sources considérées comme peu fiables, ou en tous cas non vérifiées. C'est le cas des rumeurs et autres bruits de couloirs... mais aussi d'investigations de collectifs de journalistes.

Plus généralement, nous passons d'un monde du document à un univers de la donnée : ce changement de paradigme a également un impact sur la pratique des veilleurs, qui utiliseront de plus en plus des solutions d'analyse automatisée des données, ou datavisualisation. Là encore, on assiste à un phénomène de démocratisation, à travers des solutions « clés en mains » qui permettent une analyse automatisée, comme la datavisualisation, la fouille de données ou encore l'analyse du sentiment exprimé entre autres sur les réseaux sociaux.

Quelles compétences pour les veilleurs ?

On présente souvent les veilleurs comme des « moutons à cinq pattes » dotés de nombreuses compétences. Tout d'abord, des compétences techniques autour des solutions de collecte, traitement et diffusion de l'information : il s'agit de bien maîtriser l'architecture du web, et plus particulièrement le paramétrage des flux et des alertes, les requêtes booléennes complexes (y compris pour surveiller les

réseaux sociaux), ou encore le principe des solutions de datavisualisation. Mais il s'agit également de savoir mettre en place un « sourcing » adapté, c'est-à-dire identifier des producteurs d'information de toute nature qui pourront fournir des contenus utiles à la prise de décision.

Le veilleur doit également faire preuve d'esprit critique, et être capable de déceler à la fois de la désinformation et de la mésinformation, c'est-à-dire une information de mauvaise qualité, sans intérêt ni valeur ajoutée. Il convient également d'être vigilant quant aux différents biais cognitifs (biais de confirmation, d'ancrage mental...) qui peuvent influencer notre jugement et notre analyse.

La dimension relationnelle est également très importante et accompagne toutes les étapes du processus de veille, depuis le recueil des besoins jusqu'à la mise en forme des livrables, et ce tout particulièrement dans le cadre d'une veille collaborative.

Les aptitudes du veilleur sont de natures diverses et peuvent sembler parfois contradictoires : il convient d'être rigoureux, mais tout en se laissant la possibilité de « vagabonder » et de laisser parfois le hasard guider les recherches, dans un esprit de sérendipité. Le caractère relationnel du veilleur doit être accompagné d'une grande discrétion dans les processus de

collecte et de diffusion. Enfin, la réactivité dont doit faire preuve le veilleur n'exclut pas de laisser du temps pour une analyse approfondie, en vue d'une décision stratégique. Des qualités rédactionnelles et la maîtrise de plusieurs langues étrangères sont évidemment un plus. Le veilleur doit également gérer un budget destiné à l'acquisition de logiciels spécifiques ou de sources spécialisées. Il est en effet difficile de mettre en place une veille avec zéro budget !

La pratique de la veille se transforme ainsi conjointement avec l'évolution des modes de production et diffusion de l'information, ainsi que l'évolution des techniques et usages. Pour autant, demeure toujours le rôle primordial de la veille, à savoir éclairer et faciliter la prise de décision, et tout particulièrement dans une période de crises ou tensions. L'acronyme VUCA pourrait prendre ainsi une autre signification, connotée de façon plus positive. La volatilité peut devenir vision, l'incertitude (uncertainty) peut se transformer en compréhension (understanding), la complexité peut devenir clarté, et l'ambiguïté peut laisser la place à l'agilité. La veille est ainsi à la fois une fonction à part entière, mais aussi un éventail de compétences transversales, ces fameux « soft skills » indispensables à notre époque complexe et évolutive.

Tour d'horizon des outils de veille

Thomas Pasche, Assistant d'enseignement HEG-Genève

Éléments essentiels à tout dispositif de veille, les outils apportent une aide primordiale aux professionnels de l'information à toutes les étapes du cycle de veille. Ils permettent l'obtention d'informations, leur exploitation et enfin leur diffusion. Ils jouent un rôle central dans la mise en place d'un dispositif de veille efficace et pertinent en automatisant certains processus répétitifs, et facilitent la manipulation et l'analyse de données par les humains.

Les outils, dans leur grande variété, viennent soutenir l'activité du veilleur mais ne remplacent pas l'intelligence humaine qui se trouve au centre de tout dispositif de veille. Malgré les avancées technologiques ayant eu lieu au cours des deux dernières décennies, notamment du point de vue de l'intelligence artificielle, il n'existe pas de « bouton magique » permettant de générer de l'information pertinente et de la diffuser.

En parlant d'outils utiles pour la veille, il y a une première grande catégorisation

qui s'effectue entre les différents logiciels. La distinction entre plateformes intégrées et outils peu chers, voire gratuits. Les premières sont coûteuses et représentent un investissement conséquent pour une organisation. Mais elles ont l'avantage de regrouper sous une seule et même interface un ensemble de fonctionnalités utiles pour la réalisation d'une veille, en plus de contenir de nombreuses sources, parfois elles-mêmes payantes. Dans la seconde catégorie on retrouve une kyrielle de petits outils de veille, généralement reposant sur un modèle économique *freemium*¹. Cette approche, moins coûteuse pour une organisation, nécessite de cumuler plusieurs de ces outils, en fonction de leurs fonctionnalités propres, afin de mettre en place un dispositif de veille. Également à noter qu'ils nécessitent généralement une phase de paramétrage

¹ Le modèle *freemium* repose sur une offre réduite gratuite servant de produit d'appel vers des achats de contenus et des abonnements plus développés.

plus longue que celle des plateformes intégrées et ne surveillent que le web gratuit. Ces outils permettent toutefois une grande adaptabilité.

Quelle que soit la catégorie d'outils choisie (plateformes intégrées ou outils *freemium*) ceux-ci servent aux grandes étapes du processus de veille que sont la collecte et le traitement, l'analyse, le partage et la diffusion.

Collecte et traitement : une fois les différents axes du plan de veille définis, il s'agit de mettre en place une stratégie de surveillance (définition d'équations de recherche et sélection de sources pertinentes) ; les outils de veille permettent de réaliser cela. Le but de ceux-ci est de faire remonter de l'information sur un thème ou sujet. Pour ce faire, ils peuvent surveiller plusieurs grandes catégories de sources d'informations :

- Sites web, forums, blogs (en totalité ou des zones précises des pages web)
- Bases de données (gratuites ou payantes, selon les accès)
- Moteurs et méta-moteurs
- Réseaux sociaux

Pour surveiller un site Web, un blog, et même pour suivre des résultats d'une requête d'un moteur, d'un méta-moteur ou d'une base de données, les flux

RSS² sont des méthodes de collecte privilégiées : ils sont en effet à la base de nombreux dispositifs de veille et ce, de longue date. On remarque toutefois, depuis quelques années, qu'ils sont peu à peu remplacés par d'autres moyens de diffusion de l'information, tels que les réseaux sociaux en général et Twitter en particulier. Malgré ce déclin annoncé, les flux RSS sont toujours des sources de veille privilégiées et sont encore utilisés par de nombreux sites de presse, généralistes ou spécialisés. Également afin de pallier la raréfaction des flux RSS, des outils dédiés permettent de créer soi-même des flux RSS, pour des sites qui n'en proposent pas.

Autre méthode de collecte d'information : les agents de surveillance. Ces outils permettent de mettre sous surveillance tout ou une partie d'une page web et d'être notifié dès qu'une modification apparaît au sein de la zone surveillée.

La finalité des différentes méthodes ci-dessus est de rassembler l'ensemble de ces flux dans un outil appartenant à la famille des agrégateurs de flux. Ceux-ci sont les éléments centraux de nombreux dispositifs de veille, permettent

² Pour Real Simple Syndication. Un flux RSS est un format de fichier particulier dont le contenu est produit automatiquement en fonction des mises à jour d'un site web.

de consulter en un seul et même point d'accès les différents flux mis sous surveillance. Ils offrent la possibilité de manipuler, de manière assez fine, les différents flux au moyen de filtres et de règles automatiques.

À noter que de nombreux outils incluent des composants de traitement de l'information comme une fonction de dédoublement, des indicateurs de pertinence ou la génération de résumés.

Analyse : Second champ de fonctionnalités, l'analyse. Une gamme d'outils permet une analyse automatique des données récoltées, en se basant notamment sur les méthodes d'analyse sémantique et de *text mining*. Ces outils, particulièrement utilisés pour la veille concurrentielle et la veille réputationnelle, permettent une analyse automatique du web mais également des réseaux sociaux. À cela, s'ajoutent également des outils de visualisation de données, permettant de représenter sous forme visuelle de larges quantités de données.

On note ici que les outils utilisés pour l'analyse sont parfois empruntés à d'autres domaines des sciences de l'information, comme la Data Science. Aussi, le veilleur doit se montrer curieux de ces autres domaines, afin d'identifier des outils qui pourraient lui être utiles.

Le partage et la diffusion : Dernier champ de fonctionnalités, la diffusion de la veille peut prendre de nombreuses formes et ainsi reposer sur un large spectre d'outils. De la simple newsletter au rapport de veille enrichi d'infographies, en passant par de brèves capsules vidéo. Les outils utilisés ici sont moins spécifiques au domaine de la veille et reposent sur différentes technologies. Il est important de noter que les moyens graphiques de représenter les résultats de la veille et de les diffuser permettent de mieux capter l'attention des lecteurs.

On peut toutefois distinguer deux méthodes de diffusion. La méthode *push*, où l'information est directement adressée au public visé. Et la méthode *pull*, où l'utilisateur doit aller chercher l'information, par exemple sur un intranet qui serait alimenté par la veille.

Enfin, il existe une troisième catégorie d'outils émergente qui vient s'ajouter aux deux citées précédemment : les outils en open source. Ces derniers peuvent être trouvés en ligne en se rendant sur des sites web d'hébergement et de gestion de développement de logiciels, dont les plus connus sont *GitHub*, *Gitlab* ou encore *SourceForge*. La spécificité de ces sites est que les ressources (programmes, codes) qui y sont déposées peuvent être récupérées et servir à construire d'autres programmes ou outils, le tout de manière gratuite, librement réutilisable et parfois utile pour la veille. Il

peut s'agir de petits programmes ou de morceaux de codes en libre accès comme : les outils de lecture, les outils de création de flux RSS ou les outils de surveillance de pages web, etc.

Bien qu'il puisse s'avérer ardu pour les professionnels de l'information de se plonger dans ces ressources très techniques, avant tout destinées aux développeurs, cela constitue une vraie plus-value : pouvoir trouver des programmes gratuits directement exploitables ou encore, pour autant de disposer des compétences techniques, développer soi-même un programme ou un outil qui répondrait à des besoins de veille bien spécifiques.

En conclusion, il existe un très large éventail d'outils, issus de différents domaines, qui peuvent être utilisés dans le cadre d'un processus de veille. Il est toutefois important de noter que les outils ne remplacent pas l'intelligence humaine et sa capacité décisionnelle, mais viennent assister le veilleur en le soulageant des tâches chronophages et fastidieuses afin de lui permettre de se concentrer sur les aspects plus stratégiques de la veille et de remplir au mieux la mission de tout dispositif de veille : diffuser la bonne information, à la bonne personne, au bon moment.

ST-PIERRE-DE-CLAGES

LE TROC ET PUCES

DIMANCHE 12 JUIN 2022

DE 9H À 17H

LA FÊTE DU LIVRE

DU 26 AU 28 AOÛT 2022

VENDREDI ET SAMEDI DE 10H À 20H

DIMANCHE DE 10H À 18H

INFOS ET INSCRIPTIONS

www.village-du-livre.ch

Tél. 027 306 61 13



La formation à la veille et à l'intelligence économique en Suisse romande

Hélène Madinier, Professeure associée en Information Documentaire à la HEG

Stéphanie Haesen, Chargée de cours en Information Documentaire à la HEG

Contexte de la formation supérieure en Suisse

Il y a lieu de distinguer les formations initiales des formations continues.

Les formations supérieures initiales sont essentiellement des Bachelors et Masters, et sont délivrées par des instituts universitaires ou assimilés¹.

Pour les formations continues, il faut différencier les formations courtes des formations longues et certifiantes.

Les formations continues peuvent être de plusieurs sortes :

Les formations courtes sur 1-2 jours, voire 5 jours, sont dans l'ensemble, non certi-

fiantes, c'est à dire qu'elles délivrent une attestation de suivi mais ne donnent pas accès en principe à un diplôme/certificat reconnu au niveau suisse ou européen. Ces formations courtes sont de plusieurs classes :

- Soit ce sont des formations courtes, qui s'adressent à plusieurs entreprises à la fois,
- Soit elles sont ad hoc, intra-entreprise. Dans ce cas, on est dans de la formation sur-mesure, assimilable à un mandat.

Les formations continues certifiantes, proposées soit par des HES, soit par des Universités :

- Les certificats d'études avancées ou CAS (Certificate of Advanced Studies), qui font un minimum de 10 crédits ECTS,
- Les diplômes d'études avancées ou DAS (Diplôme d'études avancées),

¹ Auxquelles il convient d'ajouter pour être complet, les diplômes ES, délivrés par les écoles supérieures, ainsi que les diplômes et brevets fédéraux, délivrés par des établissements d'enseignement ou des associations professionnelles

d'environ 30 crédits ECTS,

- Les Masters d'études avancées ou MAS (Master of Advanced Studies), qui font un minimum de 60 crédits ECTS. Les EMBA ou executive masters of business administration sont une variante du MAS.

Pour rappel, les plans de formation sont souvent structurés en modules, modules qui comprennent des cours. Un module est donc un ensemble de cours.

Enfin, en matière de formation, il faut faire la différence entre les formations entièrement dédiées à un sujet et des formations donnant un cours, voire un module, sur le sujet.

Les formations en veille et intelligence économique²

On considèrera dans cet article les formations qui abordent la veille et l'intelligence économique (IE) de manière généraliste, ce qui exclut d'emblée les cours ou formations centrés sur la cybersécurité, le marketing territorial, ou encore la sécurité internationale. On a privilégié ici les formations mentionnant explicitement les termes "veille" ou

"intelligence économique" dans leur cursus.

La liste des formations et cours en veille est récapitulée dans le tableau pages 16 et 17.

On notera que s'il y a un certain nombre de cours existants sur la veille et l'IE en Suisse romande, il n'y a qu'une seule formation entièrement dédiée à la veille et à l'IE.

On observera également que la majorité des cours sont donnés par des hautes écoles spécialisées (HES), ce qui est finalement assez logique, vu que cette discipline a certes un côté théorique, mais doit être aussi appliquée. La formation en HES a justement l'avantage de permettre des collaborations régulières avec des entreprises, qui peuvent ainsi faire l'objet de terrains d'études, de missions ponctuelles, ou de stages pour les étudiants, et qui, pour certaines, peuvent participer à la formation.

Certains cours sont donnés cependant par des universités, et quelques cours sont donnés par des cabinets de conseil ou prestataires en veille.

Formations initiales

Contrairement à nos voisins français, qui ont un nombre exceptionnellement élevé de formations initiales supérieures en veille et intelligence économique –

² On consultera avec profit le mémoire de bachelor de Patricia Morgado, de 2016, qui compare la veille et l'IE et les formations en France, en Suisse, au Royaume-Uni, aux États-Unis, et au Canada https://doc.rero.ch/record/278101/files/TDB_Morgado_Patricia.pdf

surtout au niveau Master-, il n’y a pas, à notre connaissance, de telle formation en Suisse romande, ni même en Suisse. Il y a bien des formations initiales qui comportent un cours de veille ou un module de veille, mais on n’en trouve pas qui soient centrées uniquement sur la veille et l’IE.

Parmi les cours les mieux dotés en termes de crédits ECTS³, on trouve des cours de veille au sein de la formation Bachelor en information documentaire et de la formation Master en sciences de l’information de la HEG-Genève ; ces cours peuvent également donner lieu à des travaux de recherche (travaux de Bachelor, de Master, projet de recherche) qui contribuent à la notoriété de la discipline.

On trouve également un Master HES-SO, le Master en business administration orientation Prospective (MSc BA)⁴, proposé depuis 2018, qui inclut un module sur la veille prospective ou horizon scanning, de 5 crédits ECTS. Lors de ce cours, les étudiants effectuent une mission de veille prospective pour des organisations diverses (publiques ou privées).

3 European credit transfer system : acronyme désignant le volume de travail d’un cours ou d’une formation, volume représenté à la fois par le nombre d’heures de cours et le nombre d’heures de travail personnel. Un crédit ECTS représente environ 25 à 30 heures de travail

4 <https://www.hes-so.ch/fr/plan-detudes-orientation-prospective-11014.html>

Formation continue

En revanche, il existe un certain nombre de cours en formation continue. La formation continue certifiante en Suisse est organisée en MAS, DAS, et CAS.

◆ Formation continue certifiante

La formation véritablement dédiée à la veille et à l’intelligence économique en Suisse est le CAS en veille stratégique, de la Haute École de Gestion de Genève ; il n’a pas lieu chaque année, mais en fonction de la demande.

Donné dans le cadre de la HEG-Genève, ce programme de formation continue a pour but de former de manière opérationnelle des cadres (responsables des services d’information, du marketing, de la recherche et développement), ainsi que tout professionnel qui le souhaite, à la stratégie, aux méthodes et outils de veille, au rôle de l’influence et à la sécurité de l’information.

Comme depuis 2019 il y a eu plus de demande pour une formation plus courte - demandant un investissement en temps et financier moindres, la formation a été transformée de DAS en CAS et compte cinq modules, de deux crédits chacun, ce qui fait un total de dix crédits ECTS. On peut suivre la totalité du programme ou bien un ou plusieurs modules. Outre

la méthodologie et les outils de la veille, ces modules abordent notamment la stratégie, le rôle de l'influence et la sécurité de l'information. Les enseignements sont en français.

Le CAS est actuellement en refonte : il devrait avoir une orientation stratégique et de développement durable plus accentuée, et il est prévu des partenariats avec l'université ainsi qu'avec des prestataires de veille. Ce CAS devrait débiter à l'automne 2022. À la HEG-Genève, nous avons néanmoins une demande régulière pour le module 2 : Méthodes, techniques et outils de recherche d'information et de veille et avons donc pu proposer et animer ce module au semestre de printemps 2021.

Enfin, on trouve aussi un cours de veille d'environ 2 crédits donné dans le cadre du MAS en management de la qualité et de la stratégie (MAS QSM) de la HES-SO, et plus spécifiquement du CAS en management de l'innovation, qui a lieu tous les deux ans. Ce cours donne souvent lieu à des mises en œuvre au sein des entreprises respectives des participants. On trouve aussi un module d'intelligence économique qui est donné au sein de la formation continue en sécurité de l'information, à la faculté des systèmes d'information de l'Université de Genève.

◆ Formation continue courte

En termes de formations courtes, la HEG-Genève propose entre 2 et 4 formations courtes par an : soit multi-entreprises, soit intra-entreprise, comme celle qui est donnée au sein de la FER-Genève, et celle donnée au sein de l'Etat de Genève : ces journées d'introduction à la veille stratégique abordent tout particulièrement les aspects de méthodes et d'outils.

Il existe aussi des cours donnés par des cabinets d'intelligence économique (Geneva intelligence en Suisse romande, i-intelligence en Suisse alémanique).

Conclusion

On peut constater, d'une part, qu'il existe donc bien des cours spécifiques en veille et IE en Suisse romande, aussi bien en formation continue qu'en formation initiale, et que par ailleurs, en termes de formation continue, les formations continues courtes sur les méthodes et outils de veille restent les plus demandées.

Il faut aussi noter que le format HES est particulièrement adapté à l'enseignement de la veille : il permet des collaborations et des interactions régulières et approfondies avec le terrain, que ce soit des entreprises confirmées, de

start-ups, des organismes de soutien à l'économie, des associations, ONG ou institutions administratives, ce qui est susceptible, à la fois, de donner une plus

grande résonance aux formations ainsi que de favoriser une compréhension plus complète et concrète des enjeux et notions représentés par la veille et l'IE.

Formation en Suisse romande en veille/intelligence économique : Récapitulation

Nom de l'établissement de formation	Nom de la formation	Type de formation	Crédits
Haute Ecole de gestion de Genève	CAS en veille stratégique	Formation continue certifiante intégralement centrée sur la veille et l'IE	10 crédits ECTS
Haute Ecole de Gestion de Genève	Bachelor en information documentaire ⁵	Formation initiale Cours de veille 1 Cours de veille 2	6 crédits ECTS au total
Haute Ecole de Gestion de Genève	Master en Information science ⁶	Formation initiale Cours d'intelligence économique	4 crédits ECTS
Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)	Master en business administration orientation Prospective (MSc BA) ⁷	Formation initiale Module de veille prospective (horizon scanning)	5 crédits ECTS

⁵ <https://www.hesge.ch/heg/formation-base/bachelors-science/information-documentaire/domaines-detudes>

⁶ <https://www.hesge.ch/heg/formation-base/masters-science/sciences-linformation/plan-des-modules>

⁷ <https://www.hes-so.ch/fr/plan-detudes-orientation-prospective-11014.html>

Nom de l'établissement de formation	Nom de la formation	Type de formation	Crédits
Université de Lausanne	Maîtrise universitaire ès Sciences en systèmes d'information	Formation initiale Cours de cybersécurité et intelligence économique	6 crédits ECTS
Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)	Master « Quality & Strategy management » subdivisé en 4 CAS ⁸	Formation continue Cours de Veille /IE dispensé dans le CAS no 3 « Management de l'innovation », formation certifiante	Environ 2 crédits ECTS
Université de Genève	Infosec (CAS/DAS/MAS en sécurité de l'information) ⁹	Formation continue Cours/module d'intelligence économique au sein d'une formation postgrade certifiante	Non indiqué
Haute Ecole de Gestion de Genève	Cours de formation continue ¹⁰	Formation continue Cours d'introduction à la veille (2 à 4 par année)	1-2 jours
Geneva Intelligence	Cours ad hoc ¹¹	Formation continue	Ad hoc
i-intelligence	Cours génériques (1-2 jours) ¹²	Formation continue	1-2 jours

⁸ http://www.masterqsm.ch/?page_id=152

⁹ <https://www.infosec-unige.ch/modules/>

¹⁰ Voir site général <https://www.hesge.ch/heg/>

¹¹ <http://www.geneva-intelligence.ch/services>

¹² <https://www.i-intelligence.eu/>

BiblioWeekend : mettre toutes les bibliothèques de Suisse sous les projecteurs

Christophe Bezençon, membre du comité Bibliosuisse et du comité d'organisation du BiblioWeekend

Du 25 au 27 mars 2022 aura lieu le premier BiblioWeekend. Cet événement a pour but de mettre la lumière sur toutes les bibliothèques du pays. Ainsi, qu'elles soient de lecture publique, académiques, spécialisées, grandes ou plus petites, ce sera l'occasion de montrer à tous les usagers que notre profession est présente auprès de chacun, tout au long de la vie.

Genèse de l'événement

Le comité de Bibliosuisse est composé de 15 personnes représentant toutes les régions linguistiques, tous les horizons professionnels et tous les types de bibliothèques. Cela crée une émulation fascinante et des échanges d'idées incessants. C'est au cours d'une discussion informelle dans ce groupe qu'est née l'idée de proposer un événement dans toute la Suisse, permettant à l'ensemble des bibliothèques de sortir de leur cadre habituel. Il fallait proposer quelque chose

auquel le public adhère, mais qui puisse aussi mettre la lumière sur nos institutions afin d'avoir un relai médiatique. Le modèle du Samedi des Bibliothèques déjà actif en Suisse romande et du Domenica in biblioteca au Tessin a vite été évoqué comme référence de ce qui devrait prendre une ampleur nationale, pour autant qu'il puisse être étendu aux bibliothèques académiques et spécialisées. Des représentants du comité de Bibliosuisse ont alors rapidement pris contact avec l'organisation du Samedi des Bibliothèques pour évoquer la possibilité

d'étendre leur modèle à tout le pays sous la coordination de Bibliosuisse. L'accueil a été excellent et cela a marqué le point de départ de cette aventure.

Évidemment, une telle coordination n'est pas évidente : il y avait une partie du pays, la Suisse romande et le Tessin, rompue à l'exercice et déjà bien organisée, et une autre, la Suisse alémanique, où tout était à faire. Il a donc été décidé de créer des comités régionaux en charge de la concrétisation de l'organisation dans chaque région linguistique, en fonction des différentes structures en place. Le comité régional romand a ainsi été constitué sur la base du comité du Samedi des Bibliothèques. Cela a été l'occasion d'intégrer l'AGBD à cette organisation. Désormais, tous les cantons romands sont donc représentés.

Suite à cela, un site web a été créé, un graphisme commandé auprès de l'illustratrice Anne Crausaz et une thématique choisie. Cette dernière a fait l'objet d'une consultation auprès des membres de Bibliosuisse pour retenir finalement « Décrocher la lune / Nach den Sternen greifen / Volere la luna ». Ce thème permet d'imaginer tout un univers autour de notre profession et dans toutes les disciplines.

En parallèle, le projet a obtenu le soutien financier de l'Office fédéral de la culture, au titre de la promotion à la lecture.



Qui, quoi, comment ?

Le BiblioWeekend est destiné à tous les types de bibliothèques, c'est important de le souligner car il est essentiel que les bibliothèques scientifiques soient aussi associées à l'événement. Non seulement pour démontrer la diversité de l'offre bibliothécaire et décliner la thématique selon les spécificités de chaque institution, mais aussi pour que les usagers puissent voir et entendre parler des bibliothèques partout où ils se rendront durant ces journées : lieu de formation, quartier ou grandes institutions cantonales.

L'événement aura lieu sur un week-end entier, du vendredi au dimanche, pour permettre aux bibliothèques d'y participer quelles que soient leurs contraintes. Celles qui n'ont pas du tout de possibilité d'ouvrir le week-end pourront tout de même participer le vendredi et celles qui ont la possibilité de faire des ouvertures exceptionnelles pourront marquer le coup en ouvrant le dimanche, en soirée ou même, pourquoi pas, la nuit.

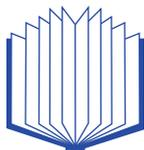
L'inscription au BiblioWeekend est ouverte à toutes les bibliothèques. Elle est gratuite et ne nécessite pas d'être membre de Bibliosuisse. Les modalités de participation sont libres selon les disponibilités de chacune des bibliothèques participantes, que ce soit quant aux horaires (possibilité de participer qu'un seul jour ou les 3) ou aux animations (événement exceptionnel ou sélection thématique).

La seule condition est de s'inscrire sur le site de Bibliosuisse (QR code ci-contre) puis sur biblioweekend.ch pour



enregistrer votre événement et placer votre bibliothèque sur la carte. Dans tous les cas, peu importe la manière, l'essentiel est de participer, de montrer son soutien à l'événement et à la profession.

On se réjouit de voir les bibliothèques genevoises participer en nombre à l'événement et collaborer à l'unisson pour faire de ce week-end de mars une grande fête des bibliothèques !



NOTRE SERVICE INSTITUTIONNEL

**Selon les besoins de votre bibliothèque,
nos libraires expérimentés vous proposent
des services sur mesure :**

- des recherches bibliographiques sur des bases de données internationales et via des réseaux professionnels
- la constitution ou l'agrandissement d'un fonds
- la commande automatique dès parution d'un titre d'une collection
- un service d'office qui permet de disposer d'une sélection d'ouvrages pendant une période définie
- un contact personnalisé, du conseil et un suivi régulier de vos commandes

Les librairies sont des lieux culturels. Nous faisons la promotion des autrices, auteurs, maisons d'édition et livres suisses, en plus de créer des emplois et de former des jeunes. **Achetez local !**

PAYOT GENÈVE RIVE GAUCHE
rive-gauche@payot.ch • 022 316 19 00

PAYOT GENÈVE CORNAVIN
cornavin@payot.ch • 022 404 44 30

PAYOT
LIBRAIRE

Interview croisée : Les deux créatrices de la journée de veille franco-suisse

Interview menée par le comité de rédaction Hors-Texte 2021-22,
étudiants en Bachelor Information Documentaire, HEG, Genève

Deux des trois personnes ayant participé à la création de JVeille ont accepté de nous parler de leur projet, de sa mise en place initiale et des objectifs visés et espérés : Jacqueline Deschamps (HEG Genève) et Françoise Simonot (IUT Besançon)

Général

Pourriez-vous vous présenter et décrire le rôle que vous aviez au sein de JVeille ?

Jacqueline Deschamps : Je ne me rappelle plus très bien à quel moment cela s'est passé dans la filière Information Documentaire. Nous avons commencé à repenser toutes les transformations du métier de documentaliste, et nous nous étions dit que la veille était probablement un des aspects qui allait beaucoup plus se développer à l'avenir. Donc il fallait d'abord des enseignements : nous en avons déjà, mais il fallait les augmenter, surtout dans une optique de développement. Et, ce qui s'est fait aussi, c'est que nous avons regardé un petit peu ce qui se faisait ailleurs, notamment du côté de la France voisine, et c'est comme cela que nous avons commencé : les contacts ont été pris, les échanges d'informations ont pu débuter. Je sais que, pour ma part, je connaissais déjà l'unité de Besançon, où était Françoise Simonot, parce que la filière Information Documentaire de la HEG était membre de l'Association internationale des écoles de sciences de l'information, dont j'ai été présidente durant les années '90 je crois. Je connaissais donc l'IUT, pour cette raison les contacts se sont fait très facilement et nous nous

sommes dit que cela serait une bonne occasion de travailler en collaboration avec François Courvoisier, à Neuchâtel et avec Françoise Simonot à Besançon justement.

Françoise Simonot : Je pense que tu devais même avoir des contacts antérieurs à mon arrivée à l'IUT, parce que je suis arrivée à Besançon en '98. Il faut savoir que toute l'initiative vient de Jacqueline : c'est elle qui a eu cette idée géniale de rapprocher nos trois établissements d'enseignement. Cela s'est initialement lancé avec les premières réunions du Conseil scientifique du diplôme qu'elle concevait : un diplôme de veille stratégique et intelligence économique qui existe encore, même si la forme a évolué. C'est dans ce cadre-là, celui du Conseil scientifique, que Jacqueline nous a invités, François Courvoisier et moi-même, parmi d'autres personnes qui étaient plus impliquées sur le plan professionnel. Pour reprendre, j'étais arrivée pour enseigner à l'IUT de Besançon dans le Département information et communication, dans une filière qui s'appelait à l'époque Information et documentation d'entreprise. À la base je venais de l'administration, de la Cour des comptes française, où j'avais eu un rôle de chargé d'études documentaires et où j'avais commencé à m'intéresser aux problématiques de veille.

Quand je suis arrivée à Besançon, nous avons monté avec mes étudiants une journée d'études qui s'appelait « Outils de veille pour l'entreprise ». C'était en mars '99 et cela tombait très bien car à cette époque, en France, une vraie politique publique de l'intelligence économique se lançait et certaines régions étaient pilotes, en particulier la Normandie et aussi la Franche-Comté. Nous avons donc rencontré beaucoup d'intérêt de la part de tous les organismes qui étaient liés au développement des entreprises. En particulier des organismes locaux ou régionaux, pour former des assises régionales de l'intelligence économique. Cette journée organisée avec les étudiants a eu beaucoup de succès, et cela m'a ouvert les portes en 2001 pour ce qui s'appelait « Veille en entreprise ». Pendant ce temps-là, Jacqueline nous a contactés et nous nous sommes vus. Il y a eu une véritable amitié professionnelle entre Jacqueline, François et moi : nous avons cette envie de faire quelque chose ensemble et nous sentions qu'il y avait de réels besoins en formations et des réflexions sur la mise en place de la veille.

Jacqueline Deschamps : Effectivement, c'est comme cela que les journées Veille ont commencé, et c'était aussi, en tout cas pour la filière Information documentaire, un contact avec les entreprises.

Contrairement à la France qui propose la formation Information et communication, nous étions vraiment bibliothécaires, documentalistes, archivistes. Donc ce contact avec les entreprises était vraiment très important et cela drainait des gens dans la région.

**Comment vous êtes-vous connus ?
Comment avez-vous eu l'idée d'unir
vos trois écoles différentes ?**

Jacqueline Deschamps : Cela a pu se faire parce que nous avons ces contacts et que nous les avons lancés : il s'agissait d'institutions qui avaient de l'intérêt pour la veille qui était en train de se développer. Pendant ce temps, à Neuchâtel François Courvoisier était en train de développer la veille, dans une optique un peu différente de l'école de Genève. Il avait un contact beaucoup plus approfondi avec les entreprises alors que nous, à Genève, nous étions plus liés aux institutions publiques avec les bibliothèques municipales et les archives d'État. Cette différence était intéressante et nous avions le souhait de nous étendre.

**JVeille naissait finalement avec ce que
vous venez de nous dire ?**

Jacqueline Deschamps : Oui. Automatiquement, pour se faire connaître, c'était

bien de faire un congrès. Nous avons pensé à cette option au départ, avec des idées un peu comme cela. Et puis nous nous sommes rendu compte qu'une journée c'était déjà beaucoup de travail, cela nous prenait une année quasiment pour l'organiser : trouver des thèmes, contacter les entreprises ou les institutions, trouver des gens qui voulaient bien y participer. C'était une année de préparation, pour une unique journée.

Françoise Simonot : J'ai trouvé un document daté du 28 août 2003, c'était une réunion de travail à Besançon où nous avons configuré cette journée, et comme a dit Jacqueline, cela s'appelait initialement « Projet de colloque » et devait tenir sur deux ou trois jours. Et nous voulions ajouter une partie « Tutoriel » avec des ateliers, des formations à la stratégie de veille, et ensuite il y aurait eu le colloque avec les interventions. Au final, nous n'avons pas trop dérogé à nos objectifs, mais évidemment il fallait les moyens pour organiser cela, et au début nous étions indépendants et nous n'avions pas ces moyens, en tout cas sur Besançon.

Jacqueline Deschamps : Effectivement, cela devait s'autofinancer, l'initiative part des enseignants qui s'occupent de cela, c'est tout à fait bénévole, c'est en plus du

travail habituel, mais nous nous sommes tout de suite rendu compte que cela valait la peine de le faire.

Est-ce qu'actuellement, vous avez toujours un lien avec JVeille (dans l'organisation, idées, en tant que consultantes) ?

Jacqueline Deschamps : Non, je suis à la retraite depuis 2008, ça va faire 13 ans maintenant. J'ai coupé tous les liens avec la filière Information documentaire, mais j'ai continué à travailler avec des collègues de Lyon notamment en écrivant un livre sur la médiation en sciences de l'information. En dehors de cela je n'ai gardé contact qu'avec Hélène Madinier, mais dans un cadre tout à fait amical et non pas professionnel.

Françoise Simonot : Je suis aussi à la retraite, c'est Magali Bigey qui a repris ma partie en ce qui concerne l'IUT de Besançon. Mais je devrais peut-être assister à la prochaine journée si tout va bien et cela sera un plaisir.

JVeille

Comment était la pratique de la veille durant le contexte de la fondation ?

Françoise Simonot : Du côté français c'était quelque chose qui était très en recherche. Il y avait beaucoup de monde qui commençait à s'intéresser à cela, maintenant l'effet est retombé. Par exemple, en termes d'insertion professionnelle des étudiants de notre département, il y en a très peu qui continuent dans ce métier. C'est peut-être aussi à cause d'une réorientation du département de l'IUT de Besançon. Mais je pense surtout qu'en France l'intérêt pour ce domaine a diminué, depuis quelques années on s'intéresse plutôt au renseignement : le renseignement militaire, le renseignement économique, l'intelligence économique comprise comme une stratégie de souveraineté nationale, etc. Par exemple, j'ai eu des contacts professionnels, des relations avec des groupes de veille dans des grandes entreprises, et aujourd'hui ces équipes ont disparu suite à des restructurations. Cela fonctionnait à la fin des années '90, mais de nos jours l'intérêt s'est déporté vers le renseignement, comme je le disais. Sans compter que, selon moi, c'est quand même très différent de la veille

stratégique, je ne sais pas ce que vous en pensez.

Jacqueline Deschamps : Je ne sais plus très bien où nous en sommes, c'est Madame Madinier qui a repris complètement tous les aspects de la veille. Comme l'a dit Françoise, c'était en recherche quand nous avons commencé les journées : il y avait une demande de la part d'entreprises, d'institutions. Et c'est à ce moment que nous avons mis sur pied un diplôme d'études approfondies. Aujourd'hui, la demande n'est plus la même, je pense aussi que cela a évolué vers le renseignement, et les métiers ont changé car désormais la veille se fait de manière plus implicite.

Françoise Simonot : Tu as raison. Par exemple, aujourd'hui dans un service marketing, il y a beaucoup de veille, mais il n'y a pas une cellule veille, une identité à part. Ce qui se passe c'est que des logiciels et des procédés sont désormais directement intégrés.

Jacqueline Deschamps : Je pense aussi que c'est lié à la technologie, et l'accès facilité aux renseignements joue probablement aussi.

**La première journée de JVeille était :
« Comment anticiper ? Comment
surveiller la concurrence ? ».
Pourquoi avoir choisi ce thème-là en
particulier ?**

Jacqueline Deschamps : C'était dans l'air du temps. Si je ne me trompe, c'était la question que se posaient les gens à ce moment-là. C'était vraiment lié à des entreprises qui avaient des besoins. On avait des demandes précises : comment on anticipe, comment on peut prévoir, comment se positionner, etc. Je ne sais plus si c'était dans les premières journées déjà, c'est peut-être venu un peu plus tard, mais il faut dire que dans la filière Information documentaire nous avons travaillé avec une professeure en Économie d'entreprise. Elle traitait notamment de comment se faisait un business plan, des choses comme cela, et elle s'intéressait à la veille. Ce qui était intéressant, c'était son statut de professeure dans une autre filière : nous avons pu créer une connivence interne à la HEG-Genève, alors qu'il y avait relativement peu de contacts entre les enseignants d'Économie d'entreprise et ceux d'Information documentaire.

Françoise Simonot : Dans le papier que j'ai, le préparatoire à la première journée, ce n'était initialement pas du tout une

journée Veille, nous avons pensé l'appeler « Échange d'expérience Franco Suisse en intelligence économique ». Vu que nous étions partis sur deux jours, nous voulions traiter un thème par demi-journée et les quatre thèmes identifiés, qui pour nous faisaient le tour de la question, étaient : « Comment partager et/ou diffuser l'information dans l'entreprise ? », « Comment suivre la concurrence ? » et « Quel veilleur pour demain ? ». Finalement, quand nous avons décidé de faire qu'une seule journée, nous avons pris deux thèmes sur le tas, ceux pour lesquels nous avons le plus de sollicitations de la part de nos correspondants. Initialement nous répondions donc à une demande, mais dès 2008 environ nous avons plutôt, chaque année, cherché un thème. C'est vrai que nous avons peut-être eu du mal à avoir des thèmes vraiment spécifiques... Trouver des intervenants sur un thème très précis c'est compliqué, et nous nous sommes rendu compte que les sujets possibles dans la veille et l'intelligence économique se recoupaient énormément. Par exemple les notions « comment anticiper » et « comment suivre la concurrence ». En définitive, il y a eu des orientations de sujets, et ce n'était pas une mauvaise idée : quelqu'un qui venait pour la première fois à notre 5e ou 12e journée avait quand même un aperçu assez global de

la thématique. Mais pour en revenir à la question, les deux thèmes sur l'anticipation et la concurrence sont quand même les principes de base de la veille.

Depuis la création de JVeille, ces journées ont toujours eu lieu en juin. Pourquoi avez-vous choisi cette date ? Y'a-t-il un choix stratégique à entrevoir concernant la décision de cette date ?

Jacqueline Deschamps : Je dirais que c'était lié aux emplois du temps. Nous faisons cela en fin d'année, quand nous avons, en général, terminé les cours. En effet, cela demandait quand même beaucoup de temps, je vous ai dit : à peu près une année de préparation pour l'organisation d'une journée. Et dès le départ, nous avons pensé que cela se tiendrait chaque année en alternance entre Genève, Neuchâtel et Besançon.

Françoise Simonot : Oui, et puis nous pensions qu'au mois de juin les gens seraient plus libres, et cela n'a jamais posé de problème. Je trouve que c'était le meilleur créneau ! Au niveau des timings, nous nous réunissions toujours une première fois en septembre, nous choissions à ce moment-là le sujet de la future journée. Ensuite, les contacts avec les intervenants prenaient beaucoup de temps, facilement six mois pour réunir

vraiment un panel d'intervenants afin de pouvoir échanger. Donc nous commençons à créer la maquette de la journée en janvier et les détails en mars, et pour que les personnes puissent bien s'adapter, nous prévenons au plus tard le 15 mars pour le 15 juin, c'était parfait. Donc oui cette organisation prend beaucoup de temps, nous n'aurions pas pu faire cela en décembre ou même en avril.

Quels étaient les enjeux de cette journée ? Quelles étaient les ambitions ? Les journées actuelles ont-elles selon vous les mêmes enjeux ?

Jacqueline Deschamps : Je ne sais plus à quelle journée j'ai participé en dernier, la 7e ou la 8e, mais je peux affirmer que depuis la première il y a eu une évolution ! Rien qu'au niveau des demandes et des participations. Françoise a continué plus longtemps, elle pourra en dire plus.

Françoise Simonot : À vrai dire, je ne me rends pas vraiment compte. Je dirais que nous avons toujours eu l'aspect très concret des témoignages sur des expériences, même rapides. D'ailleurs, nous avons beaucoup recherché des récits d'échec aussi. Il y a eu des années où nous avons réussi à faire cela, mais ce qui me revient en mémoire c'est une journée que nous avons organisée à

Besançon sur l'e-réputation, durant laquelle nous avons prévu une expérience en direct. Nous avons pris trois intervenants professionnels de ce domaine, et nous avons demandé dans la salle, parmi les participants, ceux qui étaient intéressés par une étude de l'e-réputation de leur entreprise. Ensuite nous avons enfermé les trois spécialistes dans une salle pendant 1h. Après ils revenaient pour faire une analyse à chaud de ce qu'ils avaient perçu de la réputation numérique de ces entreprises. Cela avait été fantastique, les trois entreprises avaient bénéficié d'un diagnostic très intéressant de l'image numérique de leur structure, le public était ébahi. Mais le plus intéressant, c'est le fait que les spécialistes aient expliqué comment ils avaient procédé, même si ensuite c'est difficile à reproduire. C'était au début des années 2010, nous n'avions pas encore d'outils, nous n'étions pas très calés là-dessus, et pourtant cela avait très bien fonctionné. Nous avons vraiment du concret, c'est cela qui avait véritablement de l'intérêt, les intervenants décrivaient réellement les étapes des différents processus, comme cette institution qui avait expliqué comment ils avaient implanté leur marque de séateurs sur le marché chinois. C'était très intéressant grâce à cela, au moins pendant une longue période

Jacqueline Deschamps : Oui, c'était toujours effectivement basé sur des expériences concrètes. En fait, ils nous faisaient des rapports d'expérience, et c'est ce qui intéressait les participants : savoir comment les gens s'y prenaient.

Françoise Simonot : Sur les dernières journées nous avons eu plus de mal, je pense que le travail en général est devenu moins concret. Je ne sais pas si vous le ressentez aussi, mais je pense que nous sommes peut-être plus dans une époque où nous sommes noyés dans les concepts. Là on est derrière nos écrans, tous en télétravail, nous ne sommes pas vraiment toujours dans la réalité du terrain. Personnellement, j'ai trouvé que dans les dernières journées les interventions étaient plus abstraites, conceptuelles. Mais voilà, c'est compliqué de faire parler les gens de leur expérience.

Comment voyez-vous l'évolution de cette journée, en tant que fondatrices ? Quelle corrélation y a-t-il avec la pratique de la veille en général ?

Françoise Simonot : Là il y a une nouvelle équipe d'organisation, puisque François Courvoisier est sorti de l'équipe et nous deux aussi. Il y a Thierry Bregnard

et Magali Bigey qui ont pris les rênes, avec Hélène Madinier qui était là avant eux. Je pense que l'aspect concret est toujours dans la tête des organisateurs, ce sont plutôt les conférenciers qui ont commencé à se réfugier parfois un peu plus dans la théorie que dans la pratique. Pour les évolutions, je ne sais pas du tout mais je suis sûre que l'équipe va nous trouver des choses nouvelles ! J'attends avec impatience de voir ce qu'ils vont nous concocter pour le mois de juin.

Jacqueline Deschamps : C'était peut-être très pratique au départ parce qu'il y avait des questions pratiques, quand on dit « Comment on anticipe ? » ou « Comment suivre la concurrence ? » ce sont des questions très pratiques et il y a une réflexion sur tout cela. Je pense qu'inévitablement, et automatiquement, on évolue vers le concept.

Françoise Simonot : Lors de la dernière journée qui a eu lieu à Genève, il y a eu des ateliers de travail autour d'outils en particulier, et c'était bien. C'était une idée que nous avons en tête depuis le début. Mais au début des années 2000, faire un atelier dans une salle informatique avec des gens qui viennent de partout c'était très compliqué, parce que nous n'avions pas du tout cette habitude de passer d'un poste à l'autre. Dans toutes nos écoles il

y a des procédures, des pare-feux très compliqués, mais j'ai trouvé cette formule d'atelier proposée à Genève vraiment intéressante. Je pense que si Thierry, Magali et Hélène arrivent à continuer cette dynamique, ce sera super. Et je crois que c'est un peu ce qu'ils veulent faire d'ailleurs.

**Qu'en est-il des tarifs de JVeille ?
L'évolution des prix est-elle révélatrice
d'un changement de public, d'une
croissance de la demande ou d'un
choix organisationnel ?**

Françoise Simonot : Je me souviens, au début nous avons fixé un tarif qui était aux alentours de 100€, quelque chose comme cela. Ce qui se passe, c'est que ce n'est pas du tout la même chose entre le panorama suisse et celui français au niveau économique, surtout la Franche-Comté... Quand les journées avaient lieu en France, c'était très compliqué de faire payer cette somme aux entreprises. Donc, dans les dernières journées que nous avons organisé à Besançon, nous avons un peu dérogé à cette règle d'indépendance qui avait lieu au départ et nous avons cherché des financements, de manière à proposer des journées gratuites. Nous avons obtenu un financement européen par exemple, mais aussi du service de valorisation de

la Franche-Comté. Proposer la journée gratuitement en France, notamment dans une petite région comme la nôtre, c'était important. C'est une différence majeure entre la France et la Suisse, je n'étais pas d'accord que ce soit payant, alors que c'est un évènement proposé par une université.

L'avenir ?

Avez-vous déjà pensé à étendre les journées à la Suisse alémanique voir plus loin (pays francophones autres que la France) ?

Jacqueline Deschamps : Je n'ai pas souvenir que nous ayons évoqué cela, c'était déjà assez compliqué à mettre en place. Par contre, il y a eu des contacts : dans le cadre des réseaux de la francophonie, j'ai eu un contact avec Philippe Clerc qui voulait créer un réseau sur l'intelligence économique. Finalement, je crois que j'ai participé à deux ou trois réunions dans le comité.

Françoise Simonot : Je me souviens que nous avions des contacts en Belgique à un moment.

Jacqueline Deschamps : Oui, en effet, et j'avais des contacts au Canada avec l'Université de Montréal aussi, mais nous

n'avons pas spécialement cherché à créer des liens.

Françoise Simonot : C'était très compliqué, la lourdeur de l'organisation était un frein.

Si vous le pouviez, quelle serait la dernière idée/projet/activité que vous mettriez en place ?

Jacqueline Deschamps : Je ne peux pas vraiment vous répondre, je suis trop éloignée de ce monde maintenant.

Françoise Simonot : Vous qui êtes étudiants en veille, vous avez le meilleur point de vue. Il faudrait savoir : qu'est-ce que vous vous attendez de cette journée ?

Membre Hors-Texte : C'est une très bonne question et on vous la pose à vous parce que vous avez beaucoup plus de connaissances que nous là-dessus !

Françoise Simonot : Il y a des choses inévitables, cela prend tellement de place dans la communication ! Nous n'avons pas encore les bons moyens, les bons outils pour exploiter le tout. Là, par exemple, les étudiants de Besançon participent comme chaque année au challenge de la veille, organisé entre les

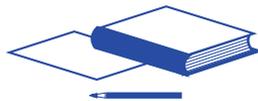
différentes unités qui ont cette option, et ils doivent se pencher sur un problème de réputation numérique des sociétés coopératives, pour savoir comment toucher un public qui n'est pas concerné par les coopératives, etc. Mais nous nous rendons compte que nous ne savons pas encore faire cela. Vendre des chaussures, c'est une chose, mais avancer des idées et influencer l'opinion, c'en est une autre.

Qu'espérez-vous pour l'avenir de JVeille ?

Jacqueline Deschamps : J'espère que cela continuera ! Moi ça me fait plaisir que l'aventure ne s'arrête pas ! C'est très

satisfaisant d'avoir mis en place quelque chose et de savoir que cela est encore en cours, même si ce n'est plus dans mes préoccupations. L'évolution est normale, avec le temps les choses évoluent, donc même si ces journées ne sont plus exactement ce qu'elles étaient, c'est normal, et j'éprouve une certaine satisfaction de savoir que ce qu'on a créé continue.

Françoise Simonot : Ce serait bien que ce soit plus accessible, notamment aux étudiants. Pour des raisons financières, etc., cela n'a pas toujours été facile pour les étudiants de participer. Je pense que cela serait une bonne chose de faciliter leur intégration.



Un service de veille pour le corps enseignant de la HEdS Genève : mise en place et retour d'expérience

Fanny Quiquerez, bibliothécaire à la Haute école de Santé de Genève

Beaucoup pratiquée dans les organisations privées pour surveiller les évolutions liées à leur environnement, la veille est également présente dans les institutions académiques afin de rester informé de l'actualité dans un champ d'intérêt précis. Cet article vous propose un petit tour d'horizon du service de veille mis en place par le centre de documentation de la Haute école de santé de Genève.

Un service de veille : Pour qui ? Pourquoi ?

La Haute école de santé de Genève (HEdS) est une école de formation professionnelle supérieure proposant cinq filières d'enseignement : nutrition et diététique, physiothérapie, soins infirmiers, sage-femme et technique en radiologie médicale.

C'est chaque année plus de 1000 étudiants qui suivent ces différents cursus et environ 200 enseignants qui forment les professionnels de la santé de demain. En 2016, son centre de documentation, dont la mission est « de récolter, de conserver, de valoriser et de mettre à disposition des ressources documentaires répondant aux besoins de l'enseignement, de la recherche et de la

formation continue» (Haute école de santé (Genève) 2021a), a décidé d'étudier la mise en place d'un service de veille destiné en priorité au corps enseignant. Face à la croissance toujours plus importante des ressources électroniques accessibles à distance et à la baisse de consultation des revues papier de la part du corps enseignant, le désir du centre de documentation était alors d'intensifier la collaboration avec ce public et de valoriser cette collection de périodiques qui commençait à être sous-utilisée.

Réflexions et mise en place d'un service de veille

Les réflexions menées autour de ce projet et sa mise en place ont été faites en collaboration avec une étudiante de la Haute école de gestion dans le cadre de son travail de Bachelor (Maniscalco 2016). Par le biais d'une revue de littérature, des informations relatives à la mise en place d'un service de veille ont été collectées. Les spécificités et besoins du public académique ont pu être identifiés et une étude des pratiques de veille destinées à ce type d'utilisateurs dans la littérature ainsi que sur le terrain a également été menée. Finalement, une analyse des besoins par le biais d'une enquête a été soumise au corps enseignant de l'institution. L'ensemble des données récoltées a

permis de définir le périmètre du service que le centre de documentation souhaitait proposer : une veille collective sur les revues papier (parfois également accessibles en ligne) destinée au corps enseignant. Le but étant que ce public soit informé régulièrement de la parution de nouveaux numéros ainsi que de leur contenu.

En suivant les différentes étapes du cycle du renseignement, ce nouveau service a pu être défini et mis en place.

Il a été décidé de surveiller les revues papier auxquelles le centre de documentation est abonné selon les filières enseignées. Pour chacune des revues, la méthode de surveillance a été définie et c'est de préférence les alertes de sommaires qui ont été choisies. Lorsque l'éditeur de la revue n'en proposait pas sur son site web, une surveillance de pages web via l'outil Distill a été configurée afin de recevoir un avertissement par e-mail. Lors de la réception d'une alerte, celle-ci est classée dans un dossier spécifique à la filière concernée. Les références d'articles pertinents sont ensuite ajoutées dans Zotero et rangées par sujets. Périodiquement, des bibliographies, organisées par thématiques, sont extraites de l'outil vers un document de traitement de texte. Le format choisi est un bulletin dans lequel chaque référence est accompagnée d'un résumé ainsi que d'une

mention expliquant comment accéder à l'article (Url de l'article, accès en ligne sur mot de passe ou au format papier sur place). Une fois le bulletin finalisé, il est déposé sur les pages web (Haute école de santé (Genève) 2021b) du centre de

documentation et un e-mail est envoyé au corps enseignant.

déposé sur les pages web (Haute école de santé (Genève) 2021b) du centre de documentation et un e-mail est envoyé au corps enseignant.



Le cycle de la veille réalisée par le centre de documentation de la HEDS Genève

Un nouveau service : quelles implications pour l'équipe ?

Au début de la mise en place de ce projet, l'équipe du centre de documentation était composée de quatre bibliothécaires et d'un agent en information documentaire pour un total de 3,4 EPT. Proposer un tel service a impliqué une charge de

travail supplémentaire qu'il a fallu répartir entre plusieurs collaborateurs.

Une bibliothécaire a pris la responsabilité du paramétrage et de la gestion des abonnements aux alertes ainsi que de la coordination globale du service. La veille a ensuite été répartie par filière et chaque bibliothécaire est devenu responsable de la surveillance des sources dans son/

ses domaine/s, allant du traitement des alertes, de leur sélection et de leur importation dans Zotero à leur diffusion par le biais du bulletin de veille.

Bien que cette nouvelle offre représente une réelle valeur ajoutée pour le centre de documentation, elle s'est avérée être extrêmement chronophage pour l'ensemble de l'équipe.

Un service en perpétuelle évolution

La veille est connue pour être une activité itérative visant la surveillance continue dans un domaine prédéfini. Elle nécessite une évaluation et un réajustement réguliers afin de répondre aux besoins de ses utilisateurs.

Mis en place depuis plus de cinq ans, le service de veille proposé par la HEdS n'a pas échappé à cette règle. Divers réajustements ont été opérés depuis sa création. Les étapes de ciblage et de sourcing ont évolué et se sont adaptées au développement des collections et aux besoins des enseignants. Par ailleurs, certaines filières ont renoncé à ce service, d'autres l'ont souhaité sous une autre forme. Du côté de l'organisation interne du centre de documentation, le format du bulletin a été remanié afin d'alléger la charge de travail des bibliothécaires s'occupant de la veille et de sa diffusion. Il a

été décidé de ne plus systématiquement dépouiller les revues mais de mettre en avant les dossiers thématiques et de proposer un lien vers leur sommaire.

En 2017 et 2021, deux enquêtes par questionnaires ont été réalisées dans le but d'évaluer la pertinence du service et son adéquation avec les besoins du corps enseignant. Bien que les résultats soient certainement biaisés (les participants aux enquêtes représentant une majorité de personnes affectionnant cette offre), ils ont toujours démontré que la veille faite par le centre de documentation était appréciée et utile à l'exercice de leur fonction.

Ce service a par ailleurs permis de promouvoir la veille comme support informationnel et de nombreuses demandes de veille personnalisée ont été formulées. Le centre de documentation ne pouvant répondre à ces requêtes a décidé de proposer une formation aux personnes intéressées afin de les autonomiser dans ce processus.

L'une des difficultés majeures pour le centre de documentation reste la pertinence de la sélection faite dans le bulletin de veille. En effet, n'étant ni professionnel de santé, ni au cœur de l'enseignement, l'évaluation des sources à intégrer peut parfois s'avérer être une tâche ardue. Actuellement, le service réfléchit à une stratégie pour renforcer les liens avec

le corps enseignant, qui ont été fortement impactés par l'épidémie de Covid-19. En effet, alors qu'avant, beaucoup d'échanges informels avaient lieu au détour d'un couloir ou lors d'une visite au centre de documentation, le télétravail a mis à mal ce fonctionnement et a très certainement poussé ce public à développer de nouvelles habitudes documentaires qu'il est difficile d'identifier. Une nouvelle

enquête est prévue durant le courant de l'année 2022 et une réflexion sur le développement du service de veille est en cours, incluant d'autres sources d'information.

Finalement, une collaboration avec le service de communication est prévue afin d'effectuer une veille média pour la Direction de l'école.



Références

HAUTE ECOLE DE SANTE (GENEVE). (2021a) Informations générales. Haute école de santé de Genève [en ligne]. [Consulté le 13 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.hesge.ch/heds/centre-documentation/informations-generales>

HAUTE ECOLE DE SANTE (GENEVE). (2021b). Veille documentaire. Haute école de santé de Genève [en ligne]. [Consulté le 22 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.hesge.ch/heds/centre-documentation/ou-tils-documentaires/veille-documentaire>

MANISCALCO, Elisa, 2016. Etude de la mise en place d'un service de veille pour le corps enseignant de la HEdS [en ligne]. Genève : Haute école de gestion de Genève. Travail de Bachelor. [Consulté le 17 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <http://doc.rero.ch/record/278090>

Interview croisée : Les trois responsables de la journée de veille franco-suisse 2022

Interview menée par le comité de rédaction Hors-Texte 2021-22,
étudiants en Bachelor Information Documentaire, HEG, Genève

Les trois organisateurs de JVeille nous présentent la journée de juin 2022, mais aussi le collectif JVeille dans une vision plus générale :
Hélène Madinier (HEG Genève), Magali Bigey (IUT Besançon) et Thierry Bregnard (HE Arc Neuchâtel)

Général

Pourriez-vous vous présenter ? Quels sont vos rôles au sein de JVeille ?

Hélène Madinier : JVeille est un collectif, ce sont des professeurs qui ont fondé ces journées : Françoise Simonot de l'Université de Franche-Comté, Jacqueline Deschamps professeure en Information Documentaire à la HEG, et François Courvoisier professeur de marketing à la HE-Arc. Aujourd'hui le collectif a changé, puisque Thierry remplace François Courvoisier et Magali a pris la place de Françoise Simonot.

Personnellement, j'ai rejoint les journées Veille en 2009 (en prenant la suite de ma collègue Jacqueline Deschamps), cependant les premières journées ont été lancées en 2004. Je suis professeure associée à la HEG en Information Documentaire depuis 20 ans : je me suis spécialisée en veille et gestion des connaissances. J'enseigne aussi la recherche d'informations économiques et juridiques, ainsi que le positionnement de la fonction information. En tant que professeur, nous devons faire à la fois de l'enseignement, des mandats, mais aussi de la recherche appliquée. J'ai ainsi mené plusieurs projets de recherche en veille, notamment avec Thierry.

Magali Bigey : Je suis maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'IUT de Besançon, au département info-com. J'enseigne aussi aux formations de formateurs à l'INSPÉ, ainsi qu'en Master cyber sécurité et cyber défense à la faculté de droit de Besançon. Je suis chercheur, notamment dans le domaine de l'analyse de réception : autrement dit, je m'intéresse aux motivations des gens pour faire ou ne pas faire les choses. Quelles sont les motivations dans leurs activités, qu'elles soient quotidiennes ou plus spécifiquement professionnelles ? Dans le cadre de JVeille, je suis arrivée en 2018 avec Françoise Simonot qui m'a passé le relais, depuis je prends la suite aussi bien que possible avec mes collègues qui m'aident à comprendre un peu mieux toutes ces choses. Je suis tout à fait consciente de l'importance du domaine de la veille aujourd'hui, et de la place que nous devons lui accorder, que nous soyons universitaires ou praticiens.

Thierry Bregnard : Je suis professeur ordinaire à la Haute École de Gestion Arc à Neuchâtel et je suis désormais aussi vacataire à la HEG-Genève. Je suis professeur de contrôle de gestion et de développement économique, et c'est dans le cadre de mes anciennes fonctions de chef de service d'économie du canton

du Jura que je me suis rendu compte de l'importance de la veille. Je vois également cette importance dans mes mandats : les entreprises et les organisations publiques ne se rendent pas compte de l'importance d'une veille structurée professionnelle. On a réalisé un projet pour cela et on est en train d'en réaliser un deuxième avec Hélène. J'étais assez proche de François Courvoisier dont j'étais le successeur naturel et, même si je ne suis pas spécialiste de la veille, je suis rentré dans le groupe car j'ai pris conscience de l'importance du domaine, sans oublier que je suis spécialisé dans les modèles d'affaire, alors ça m'intéresse à plus d'un titre.

En quoi consiste cette journée (en général) ?

Hélène Madinier : C'est une journée qui comporte à la fois des retours d'expérience de praticiens de la veille, mais aussi souvent des exposés de consultants et parfois d'enseignants spécialistes du domaine. On veille (!) à faire en sorte qu'il y ait un mélange à la fois de praticiens (donc des personnes qui pratiquent la veille dans les organisations) et de consultants. Notre but est de mixer les expériences, pour que chacun se retrouve dans les différents exposés. Les journées sont organisées sur le même

modèle, avec l'intervention principale d'un.e spécialiste du sujet. En juin 2022, ça sera Christophe Deschamps notre intervenant phare pour ce qui est des outils de veille.

L'objectif est que les gens repartent avec des idées, puissent échanger sur le sujet, et aussi promouvoir la veille et l'intelligence économique en Suisse Romande, donc Neuchâtel, Genève et dans ce cas la Franche-Comté aussi. Cette région française, qui n'est géographiquement pas très loin de la Suisse, avait une veille très développée et ancienne qui a permis de créer des liens, notamment avec la HEG.

En effet, les deux écoles sont des institutions sœurs : l'une avec sa filière Information Documentaire et l'autre avec sa faculté des sciences de l'information et de la communication. À l'origine, Besançon avait lancé ce qui s'appelait le challenge de la veille et nous y avons participé. Nous n'avons pas continué, car cela ne coïncidait pas avec notre calendrier académique : cela tombait pendant l'inter-semestre et les étudiants n'étaient pas toujours d'accord de venir participer durant cette période.

Pourriez-vous présenter la journée de cette année et le thème abordé ?

Thierry Bregnard : Notre but est de présenter deux outils de veille, un qui a été développé dans le cadre d'un projet Interreg et un autre qui est déjà connu sur le marché, pour que les participants se rendent compte du fonctionnement de chacun. Pour cela, il y aura des témoignages d'utilisateurs, que nous avons d'ailleurs finalisés hier et qui seront de diverses provenances (Suisse, France). Nous souhaitons également avoir des spécialistes du domaine de la veille pouvant montrer l'évolution de celle-ci, ainsi que l'utilité de ces outils.

Un des problèmes que l'on rencontre, lors de nos enquêtes, est que tout le monde fait de la veille. Selon ce tout le monde, faire de la veille c'est : « on lit les journaux, on va dans des salons, ou dans des congrès professionnels ». Nous avons l'impression qu'écouter la radio, lire un journal, rencontrer des collègues dans un congrès, c'est faire de la veille... On s'est donc donné le rôle de montrer ces outils et leur valeur ajoutée, mais aussi leur facilité d'utilisation.

Malheureusement, ces deux dernières années sans journée de veille étaient dures, la dernière remonte à

2019 : nous devons recommencer, remettre les pieds à l'étrier et redonner un certain dynamisme à nos journées.

Quels sont les enjeux de cette journée ?

Hélène Madinier : Comme le disait Thierry, on veut montrer qu'on a besoin d'outils pour faire de la veille : ce n'est pas juste lire le journal. Nous souhaitons faire prendre conscience aux gens que la veille se professionnalise en utilisant des outils. Un des enjeux principaux de notre journée est la promotion de la veille, des outils et de la nécessité de se former. Cette année, en plus, nous devons redémarrer car ça fait trois ans qu'on n'a rien organisé...

Pour deux d'entre vous, l'organisation de cette journée est une nouvelle expérience, comptez-vous initier de nouvelles idées à travers le rôle que vous occupez ?

Magali Bigey : Je ne pense pas apporter quelque chose de plus, simplement suivre la continuité de ce qu'avait initié ma collègue. Ce que je peux apporter de nouveau c'est ce que nos collègues auraient eux-mêmes apporté : ce qui est plus contemporain. Je m'intéresse notamment aux signaux faibles, un do-

maine qui est le parent pauvre de la veille, parce que les gens ne se rendent pas compte de l'importance de ces signaux, lorsqu'ils font de la « veille » en regardant à droite et à gauche. C'est très adapté à l'environnement actuel, mais ce n'est pas nouveau. Cette thématique est celle qui m'intéresse, mais elle aurait très bien pu les intéresser aussi : je le vois donc comme une continuité et non comme une rupture en apportant ou révolutionnant quoi que ce soit, ce sont des problématiques contemporaines de la veille qui pourront très bien servir de futurs thèmes, puisque ce sont des choses que l'on voit émerger. JVeille fonctionne très bien comme c'est et je crois même qu'on est en train d'éprouver ce fonctionnement malgré la crise du Covid, on va refaire cette journée de la même manière qu'elle aurait dû se faire il y a deux ans, et ça a l'air de fonctionner.

Thierry Bregnard : Je suis dans la même démarche, nous apportons peut-être de nouvelles compétences ou connaissances complémentaires, mais nous sommes dans un processus d'évolution, et non de rupture. J'apporterai peut-être un éclairage axé du côté des utilisateurs puisque je ne suis pas un spécialiste de la veille : j'ai souvent des questions, des demandes, qui sont plus du côté utilisateur. J'ai aussi des connaissances du

milieu économique romand qui pourront probablement être utiles, comme le relève Hélène. Ce qui est important aussi c'est que nous nous entendons tous bien, nous mettons les choses à plat et nous nous mettons d'accord. Si nous avons tous les mêmes compétences, ça ne serait pas aussi riche !

Pour trouver un thème, vous vous réunissez et vous faites un brainstorming ?

Hélène Madinier : Oui totalement. Nous avons souvent des idées préalables, nous en discutons entre nous.

Magali Bigey : Oui c'est clairement ça, nous débattons, nous proposons, nous re-débattons, nous votons, nous donnons des arguments, et puis nous tranchons.

Evolution entre les premières journées et aujourd'hui

Depuis la création de JVeille, ces journées ont toujours eu lieu en juin. Pourquoi avez-vous choisi cette date ? Il y a-t-il un choix stratégique à entrevoir concernant la décision de cette date ?

Hélène Madinier : La période de juin est la plus propice car, en tant que pro-

fesseurs, nous n'avons plus de cours, et en principe nous avons corrigé les examens, ou nous sommes en train. Pour cette année ça tombe pendant les examens, mais ça ne dépendait pas de nous... ça dépendait de la disponibilité de Christophe Deschamps qui, il y a plus d'un an, était déjà pris le 23 juin qui était la date alternative que nous lui proposons. Juin est donc plus facile pour nous, et la date précise dépend de la disponibilité des intervenants. Et puis, je dirais aussi que parmi les cibles, ce sont plus les praticiens que nous cherchons à atteindre, bien que les étudiants soient les bienvenus.

**Au sujet de l'accessibilité de la veille, qu'en est-il des tarifs de JVeille ?
L'évolution des prix est-elle révélatrice d'un changement de public, d'une croissance de la demande ou d'un choix organisationnel ?**

Hélène Madinier : Au départ nous n'avions pas du tout de subvention, donc les tarifs d'entrée payaient les salles, les déplacements des intervenants et parfois aussi leur hôtel, et il y avait le buffet. C'est tout. Cependant, depuis cette année, grâce à Thierry qui en a fait la demande, nous aurons une subvention de la part de la HES-SO. Quand la journée a lieu soit à Neuchâtel soit à Besançon il y a

aussi la subvention de ce qu'on appelle la Communauté du savoir, une instance donnant des subventions au niveau de la Franche-Comté et de l'arc Jurassien. C'est pour cela que désormais nous pouvons faire les prix moins élevés. À terme, même si Genève ne bénéficie pas de la subvention de la Communauté du savoir, nous avons de bonnes chances d'avoir des subventions du domaine, et nous resterons plutôt dans les prix actuels.

Magali Bigey : Pour ce qui concernerait des personnes freinées par le prix, je tiens à ajouter qu'à Besançon ça a toujours été gratuit, mais en fait on n'a pas plus de monde... Donc le prix ce n'est pas vraiment le frein. Une personne professionnelle réellement intéressée, quand c'est 50 ou 60 francs, elle peut les donner, sachant qu'il y aura le buffet et la participation à tout cela.

Hélène Madinier : Il faut relever que souvent quand c'est gratuit, les gens se disent que ça ne vaut rien, il y a cet aspect-là aussi.

Magali Bigey : Exactement ! Nous de notre côté ça a toujours été gratuit, pas seulement pour les étudiants, qui payent moins cher sur Suisse. Mais dans les milieux professionnalisants il y a de plus en plus cet état d'esprit que si c'est gratuit ça vaut moins, comme le dit Hélène. Allez

creuser de ce côté et vous verrez qu'inconsciemment les gens accordent moins de valeur à ce qui est gratuit, c'est un vrai phénomène.

**La couverture médiatique /
promotion de l'évènement semble
avoir diminué, notamment entre les
premières journées et les dernières :
il y a-t-il une raison ?**

Hélène Madinier : Quand nous étions deux c'était plus facile, mais c'est à faire en dehors de nos heures : il faut savoir que ce n'est pas rémunéré et ça nous prend du temps. Nous avons toujours les sponsors, comme la ville de Carouge ou celle de Neuchâtel qui fournissent du vin, et nous avons toujours des chambres de commerce qui acceptent de nous mettre sur leurs sites. Mais ce que nous n'avons pas forcément ce sont des articles de presse, ça c'est vrai, nous n'avons pas le temps d'en parler. Depuis quelques années nous avons un compte Twitter, mais en effet nous pourrions peut-être progresser sur ce point.

Thierry Bregnard : Nous nous sommes aussi adaptés aux nouvelles approches de promotion, nous utilisons plus les réseaux sociaux. Je le vois dans d'autres activités: les articles, conférences de presse, annonces dans les médias, ce n'est plus tellement

efficace et nous travaillons beaucoup plus sur les réseaux et sur le bouche-à-oreille.

**Question sur l'international :
francophonie / suisse alémanique**

**Avez-vous déjà pensé à étendre les
journées à la suisse-alémanique, voir
plus loin (pays francophones autres
que la France) ?**

Hélène Madinier : Quand la journée a lieu à Genève, il y a des gens de Genève, de la France voisine, de Neuchâtel, mais peu de personnes de Besançon (même s'il y a évidemment Magali ou Françoise quand elle était encore dans JVeille). Donc vous voyez déjà que même avec une journée à Genève, ce n'est pas facile d'avoir des personnes de Besançon, et quand nous la faisons à Besançon il y a une petite minorité de participants qui vient de Genève. Nous sommes dans un périmètre géographique relativement restreint, alors si nous élargissons ça va être dur de faire venir des gens... Et notre objectif ce sont les contacts.

Magali Bigey : La Communauté du savoir, qui nous soutient à chaque édition depuis quelques années, donne des subventions à des projets qui sont franco-suisse. Si à un moment nous faisons un franco-belge, qu'on y associe ou non

la Suisse, la Communauté du savoir ne nous subventionnerait plus, ou plus de la même manière, et ça pourrait être un peu compliqué : pour le moment nous fonctionnons parce que nous avons des soutiens qui entrent dans ce cadre de coopération franco-suisse.

Thierry Bregnard : Le Québec ça nous intéresse, le problème c'est le temps et l'argent. Nous avons beaucoup de choses à faire à côté, il faudrait construire un nouveau projet. Nous sommes preneurs s'il y a des bonnes intentions, mais il y a du chemin à parcourir et il faut trouver l'argent.

Crise sanitaire

La pandémie a-t-elle été une opportunité de changer / améliorer le programme de la journée ? Ou est-il resté tel quel ?

Hélène Madinier : Nous l'avons bien amélioré, parce qu'entre temps nous avons avancé sur d'autres projets. La journée est sur les outils de veille et les meilleures pratiques, et nous avons justement avancé sur un projet de recherche et un travail de Bachelor, primé par SwissIntel, qui a consisté à faire tester par des membres d'une association professionnelle les logiciels Inoreader

et FloWatcher. Cela avait donc du sens pour nous que l'étudiante qui a réalisé ce travail - Améthyste Bovay - vienne également en parler. Donc nous avons modifié le programme, nous ne le plaquons pas tel qu'il était prévu en 2020, il a évolué. Est-ce que c'est la pandémie, est-ce que c'est le temps qui a avancé, est-ce que c'est son travail de Bachelor qui a avancé ? On ne sait pas, mais ça a été l'occasion d'y réfléchir.

Magali Bigey : Nous nous sommes aussi penchés sur la question du e-commerce, qui a été une grosse problématique en temps de Covid pour les commerçants. Nous voulons donc faire venir quelqu'un qui travaille sur l'importance de la veille pour les e-commerçants, l'importance de travailler l'interface. L'idée c'est de coller à l'actualité autant que possible pour aider les gens qui en ont besoin et leur donner des pistes de réflexion.

La pandémie a-t-elle engendré beaucoup de problèmes ?

Magali Bigey : Réorganiser cette journée a généré du travail supplémentaire, il fallait par exemple refaire les demandes de financement à chaque fois, il faut refaire tout l'administratif et toutes les demandes. Il faut aussi recontacter les gens qui ne sont plus disponibles, ou ceux qui

ne savent plus trop, donc cela engendre des retards et des modifications successives du programme.

Thierry Bregnard : Je confirme, et aussi il faut garder la fibre et la volonté, ne pas laisser tomber : psychologiquement ce n'est pas évident, il faut se remobiliser à chaque fois, il faut adapter à l'évolution du contexte. Mais nous l'avons fait et nous en sommes contents. Et aussi, le fait de ne pas pouvoir se voir les trois, j'ai trouvé que c'était gênant : quand nous nous voyons, nous avons une autre dynamique. Nous mangeons ensemble, nous échangeons des idées : la créativité est plus forte en présentiel. Nous avons réussi l'opération, mais il ne faudrait pas que ça se renouvelle trop souvent, c'est pénible... Mais c'est notre job et nous y croyons.

Avez-vous envisagé de faire cette journée en ligne ? Si oui, pourquoi cette solution n'a-t-elle pas été mise en place ?

Hélène Madinier : Les colloques en ligne perdent tout leur intérêt, puisque l'objectif est de créer des contacts et de collaborer avec eux en les voyant à la pause, au buffet, en discutant avec eux. En ligne, une fois la présentation finie, on part et on retourne à nos activités dans

notre bureau. Un colloque en ligne n'a pas d'intérêt, sauf pour permettre d'avoir lieu en période de pandémie, mais ça supprime l'essentiel d'une rencontre.

L'avenir et le futur

Avez-vous des projets / idées pour l'avenir de l'association et les prochaines journées JVeille ?

Hélène Madinier : Avec plus de temps, si nous nous voyons davantage, prévoir des projets de recherche

Magali Bigey : Oui, les projets de recherche à mettre en place ce serait bien.

Thierry Bregnard : Ou même un projet de veille qui viendrait alimenter une journée de JVeille, nous l'avons déjà fait, mais en cette période nous finissons surtout des projets et nous avons du mal à en lancer des nouveaux. Nous pourrions démarrer un projet de recherche ciblé qui nous permettrait dans deux-trois ans d'organiser une journée de veille dédiée à ce thème.

Hélène Madinier : Lier la recherche à JVeille ça serait très intéressant et c'est ce que nous aimerions faire. Après, les deux années de pandémie ont bloqué le projet... Nous avons besoin de nous

voir pour réfléchir et trouver des idées, avoir des moments d'émulation. Lorsque la journée est sur Genève il y a même un projet sur mandat qui est organisé pour les étudiants de la HEG afin de les faire participer, par exemple avec le site web de JVeille ou en aidant à l'organisation de la journée, depuis 2010 en tout cas.

Magali Bigey : À Besançon il y a aussi un projet tuteuré qui est dédié à la journée : ça peut être de la communication, de l'accueil, mais en tout cas les étudiants sont là pour épauler l'enseignant qui gère cela le jour J, puisque pour rappel nous le faisons en plus de nos tâches assignées.



Les Archiveilleurs : partager sa veille avec sa communauté professionnelle

Alexandre Garcia, Chef de projet au sein de l'unité Gouvernance de l'information du Comité international de la Croix-Rouge et membre fondateur des Archiveilleurs

Que représente la veille pour les archivistes ? Dans un métier pour lequel les opportunités de formation continue sont relativement restreintes, elle constitue un outil de développement professionnel. Une pratique de veille nous permet de prendre connaissance par exemple d'innovations dans les technologies et les méthodes, d'évolutions normatives, législatives et réglementaires et de retours d'expérience partagés par d'autres collègues ou institutions. Elle nourrit l'évolution de nos pratiques et l'élaboration de nouveaux projets. Mais tous les professionnels ne disposent pas forcément du temps ou du savoir-faire nécessaire pour effectuer une telle veille. C'est pour bénéficier à ces confrères et consœurs que s'est constitué le collectif des Archiveilleurs.

Les Archiveilleurs sont un service de signalement de ressources disponibles en ligne qui ont trait à l'actualité des archives et de la gestion de l'information, diffusé sur les réseaux sociaux et par une Newsletter. La première trace de ce projet se révèle être un tweet publié en septembre 2009, qui suggérait de transposer dans la communauté des archivistes une initiative de veille collaborative lancée par des bibliothécaires français : le *Bouillon des bibliobsédés* (aujourd'hui disparu). Quelques mois plus tard, un groupe d'archivistes francophones qui avaient fait connaissance sur Twitter adaptait la solution technique du *Bouillon*, rédigeait une charte éditoriale, et finalement inaugurait le service en avril 2010.

Ces fondateurs étaient des archivistes qui avaient mis en place une pratique de veille dans le cadre de leurs activités

professionnelles respectives, et qui en publiaient le fruit sur leurs blogs personnels ou sur les réseaux sociaux. Les Archiveilleurs sont nés de la volonté de mutualiser les résultats de cette veille et de les diffuser plus largement afin d'en faire profiter notre communauté professionnelle. C'est une initiative fondée sur des valeurs de partage de connaissance, d'émulation et de bénévolat, lancée hors de tout cadre institutionnel ou associatif.

Ce service a été conçu pour être le plus léger et automatisé possible, et pour s'inscrire dans le quotidien de chaque veilleur sans représenter une charge de travail additionnelle. Concrètement, le processus de partage se déroule ainsi :

- Un contributeur repère au cours de sa veille une ressource qu'il estime digne d'intérêt et en enregistre l'URL dans un outil de partage de signets en ligne, en lui associant un tag dédié.
- La plateforme des Archiveilleurs moissonne automatiquement les liens signalés et les agrège en un seul fil de diffusion.
- Le contenu de ce fil est publié sur les différents canaux disponibles : le site web des Archiveilleurs, par fil RSS, par email, et sur les pages

Twitter, Facebook et LinkedIn¹.

On comprend donc que cette plateforme ne doit pas être considérée comme une base de connaissance dans laquelle des signets seraient enregistrés, classés et indexés en vue d'une recherche ultérieure, mais comme un service de curation de contenu qui s'inscrit dans un temps immédiat, en mettant à disposition de ses abonnés un aperçu de l'actualité archivistique publiée en ligne, sans commentaire. Cette compilation ne se veut pas non plus exhaustive en matière de thématiques abordées et de sources exploitées. Le flux des Archiveilleurs étant le fruit de la veille personnelle de chaque contributeur, il est partiel, subjectif et orienté, reflétant les intérêts professionnels de chacun. Comme la majorité des membres est engagée dans des activités avec une forte dimension numérique (records management, gouvernance de l'information, valorisation en ligne des archives, médiation numérique, archivage électronique), ces problématiques prédominent dans les contenus repérés et partagés. De plus, l'ensemble des fonctions archivistiques n'est pas forcément représenté. En revanche, cette spécialisation présente un intérêt : si les contri-

¹ Les adresses de ces différents canaux sont accessibles sur le site des Archiveilleurs : <http://archiveilleurs.org/>.

buteurs ne couvrent pas tout le spectre de la profession d'archiviste, ils ont en revanche développé une certaine expertise dans leur domaine. Ils possèdent une très bonne connaissance des sources d'information disponibles et cherchent à mettre en œuvre une veille aussi pointue que possible. Leur expérience nourrit en outre leur capacité à filtrer les informations et identifier celles qui méritent d'être diffusées. Cette curation humaine présente donc un grand avantage qualitatif par rapport à des systèmes de veille reposant sur des requêtes automatisées.

Une ressource aura vocation à être diffusée dès lors qu'elle présentera un intérêt pour la communauté des archivistes. Il peut s'agir de contenus tirés non seulement de sites institutionnels ou de revues professionnelles, mais aussi de blogs personnels ou de médias généralistes. Les signets partagés doivent par ailleurs respecter les principes suivants :

- Les ressources signalées doivent être publiées en ligne et accessibles librement (sans nécessiter d'inscription ou d'abonnement).
- Dans un même souci d'accessibilité à la communauté francophone, elles doivent être publiées en français ou éventuellement en anglais (alors que des contributeurs belges ou suisses pourraient voir un intérêt à partager

des ressources en flamand ou en allemand) .

- Les contenus doivent être récents au moment de leur partage, dans une logique de flux d'actualité.
- Les informations à vocation commerciale, qui promeuvent un produit ou un service, ou de portée uniquement locale (comme des annonces d'expositions ou de mise en ligne de fonds) sont exclues.

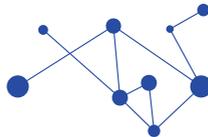
Les Archiveilleurs comptent aujourd'hui plus de huit mille abonnés cumulés sur les différents canaux de diffusion. Parmi ceux-ci, des archivistes bien sûr, mais aussi des représentants d'autres métiers comme des bibliothécaires, documentalistes ou professionnels des TIC, et des usagers d'archives, historiens et généalogistes. Ces abonnés proviennent essentiellement de pays francophones, mais une part non négligeable réside ailleurs, en Espagne ou au Royaume-Uni notamment. Est-ce un signe de succès ? Bien qu'aucun objectif n'ait été énoncé au lancement du projet, nous pouvons affirmer que l'élargissement de l'audience au fil des ans dépasse les attentes des fondateurs. Les indicateurs sur les abonnés sont doublement satisfaisants. Premièrement, parce qu'ils témoignent d'un intérêt marqué pour les Archiveilleurs au sein de la communauté professionnelle. Deuxièmement, parce qu'ils révèlent

que l'ambition présente dès le début de toucher un public francophone et international est atteinte.

En 2022, les Archiveilleurs célébreront leurs douze ans. À l'échelle du web, c'est une longévité remarquable. Le service reste néanmoins fragile. Son bon fonctionnement repose sur plusieurs outils tiers gratuits qui peuvent disparaître du jour au lendemain, ou devenir payants ; la plateforme a d'ailleurs dû être adaptée à plusieurs reprises au cours de son existence pour faire face à la fin de certains composants (plateforme de partage de signets ou agrégateur de flux RSS, par exemple). Comme tout service bénévole, il dépend aussi de la disponibilité et de la bonne volonté de ses contributeurs. Si le collectif a compté jusqu'à treize veilleurs actifs simultanément, ils

ne sont aujourd'hui plus que deux. Ceux-ci tentent néanmoins de mobiliser leur réseau professionnel pour recruter de nouveaux volontaires.

Tout est donc mis en œuvre pour perpétuer ce service afin qu'il demeure bénévole, accessible, gratuit, et bénéficie aussi longtemps que possible à la communauté archivistique francophone. On peut considérer qu'aujourd'hui, les Archiveilleurs ont trouvé leur place dans le développement professionnel des archivistes. À une époque où l'auto-formation est mise en valeur et prend de plus en plus d'importance, ils les assistent dans de telles démarches, en leur facilitant le repérage de ressources utiles et en leur économisant ainsi un temps qui peut être mis à profit pour exploiter ces ressources.



La veille professionnelle aux Archives de l'Etat du Valais

Alain Dubois, Archiviste cantonal et directeur des Archives de l'Etat du Valais

Validée en 2020, la stratégie 2021-2025 des Archives de l'Etat du Valais consacre notamment l'un de ses axes au développement des connaissances et des compétences métier des collaborateurs de l'institution, d'une part, et à l'amélioration continue des prestations, des pratiques et des outils dans une perspective comparatiste à l'échelle nationale et internationale, d'autre part. La veille professionnelle en constitue l'un des maillons essentiels et s'envisage à trois niveaux différents. Décryptage d'une pratique qui s'est développée ces quinze dernières années.

1. L'information

Le partage de l'information entre collègues constitue le premier niveau de veille. Il repose principalement sur deux canaux : les ressources disponibles sur le Web (sites de projets spécifiques dans les domaines de la gestion de l'information et des archives, sites institutionnels et blogs) et la littérature professionnelle (articles et ouvrages généraux et spécialisés). Des dossiers dédiés créés sur l'outil ECM et un rayon de la bibliothèque

de travail des Archives de l'Etat du Valais permettent à toute personne intéressée d'y accéder. Le partage des contenus, quant à lui, s'effectue généralement à travers un courriel envoyé soit à l'ensemble des collègues, indépendamment de leur statut (fixes, auxiliaires, mandataires ou stagiaires), soit aux personnes directement concernées dans le cadre de projets spécifiques. Chacun peut y contribuer en fonction de ses connaissances ou de ses intérêts.

Le repérage des contenus s'effectue à travers les canaux usuels du domaine des sciences de l'information, dont les listes de diffusion, les réseaux sociaux et les réseaux associatifs.

◆ Les listes de diffusion

Chaque collaborateur des Archives de l'Etat du Valais peut s'abonner aux listes de diffusion de son choix. Elles sont habituellement issues de trois sources différentes. Les associations professionnelles, tout d'abord, telles que l'Association des archivistes suisses¹ ou le Conseil international des archives², qui diffusent régulièrement auprès de leurs membres les résultats de projets de recherche, les solutions innovantes mises en œuvre dans les institutions, les nouveautés de la littérature archivistique ou les annonces de manifestations professionnelles. Les centres de compétences dédiés, ensuite, qui proposent dans leurs newsletters un état des lieux des projets en cours ou terminés et donnent accès aux publications générales et spécialisées qu'ils ont conduites. Le Centre de coordination pour l'archivage à long terme de documents électroniques³ publie, par

exemple, quatre newsletters par année qui renseignent notamment sur les normes et standards et les projets portés par la structure dans le domaine de la préservation numérique en Suisse. A l'échelle internationale, l'Open Preservation Foundation propose des services similaires (outils de préservation numérique, ressources ou blogs)⁴. De même, le *Bulletin de la tenue de documents et la gouvernance dans le monde*, proposé trois fois par année par Bibliothèque et Archives Canada, recense, au niveau mondial, les initiatives, les bonnes pratiques et les outils en matière de gestion de l'information dans les domaines des bibliothèques et des archives⁵. Enfin, certaines listes de diffusion mettent en avant la veille collaborative. Mentionnons à ce propos les Archiveilleurs, qui regroupe « des archivistes francophones qui, plutôt que de faire leur veille technique et documentaire sur Internet chacun de son côté, ont décidé de mettre en commun leurs trouvailles (médias en ligne, sites Internet, blogs, réseaux sociaux, etc.) »⁶. Ces quelques exemples illustrent une réalité : la veille ne peut s'effectuer, pour

1 <https://www.vsa-aas.ch/fr/actualites>.

2 <https://www.ica.org/fr>.

3 https://kost-ceco.ch/cms/newsletter_fr.html.

4 <https://openpreservation.org/>.

5 <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/publications/tenue-documents-gouvernance/Pages/default.aspx>

6 <http://archiveilleurs.org/les-archivistes-quest-ce-que-cest/>.

un service d'archives, qu'à l'échelle mondiale. C'est certes exigeant, mais absolument nécessaire. Des initiatives menées dans des pays limitrophes ou sur d'autres continents peuvent en effet se révéler extrêmement précieuses pour répondre aux défis de son institution et constituent ainsi autant de sources d'inspiration.

◆ Les réseaux sociaux

En complément des listes de diffusion, les réseaux sociaux sont actuellement l'allié indispensable des archivistes. La veille professionnelle passe avant tout aujourd'hui par deux d'entre eux : Twitter et LinkedIn. Twitter permet non seulement de se tenir informé des dernières réalisations dans les domaines de la gestion de l'information et des archives ou des bonnes pratiques, mais aussi de partager ses réalisations ; les Archives de l'Etat du Valais ont ainsi un compte institutionnel qui remplit ce double objectif⁷. Les listes de diffusion mentionnées ci-dessus se déclinent du reste aujourd'hui sur ce réseau social. S'y ajoutent les comptes de centres de compétences, de projets ou de services d'archives. Quant à LinkedIn, il offre un avantage supplémentaire : la constitution et l'entretien d'un réseau qui permet, en cas de besoin, de

se mettre en relations avec un·e collègue qui possède l'expertise recherchée. Il s'agit d'un précieux atout, notamment dans les domaines qui nécessitent des compétences spécifiques.

◆ Les réseaux associatifs nationaux et internationaux

Si la veille en ligne permet de repérer très rapidement les contenus pertinents pour mener à bien l'un de ses projets ou pour identifier des bonnes pratiques dans un domaine spécifique, les réseaux associatifs nationaux et internationaux favorisent la rencontre et permettent non seulement de présenter ou de discuter ses propres projets, mais également de découvrir les réalisations des institutions-sœurs. Ils constituent en ce sens de précieux relais auxquels il convient absolument de recourir. Mes collègues et moi-même pouvons en témoigner à titre personnel : la fréquentation des journées professionnelles ou du cycle « Pratique archivistique suisses »⁸ proposés par l'Association des archivistes suisses ou celle des réunions annuelles et quadriennales du Conseil international des archives ont été décisives pour les projets de gestion de l'information, de

7 <https://twitter.com/archivVS>.

8 <https://vsa-aas.ch/fr/profession/formation/cycle-pratique/>.

préservation numérique, de médiation culturelle ou de *Digital Humanities* menés ces dernières années par les Archives de l'Etat du Valais. Les rencontres avec les collègues, la confrontation des idées et les discussions métier qui en découlent, les présentations de nos projets et les commentaires formulés à leur issue ainsi que la prise de connaissance des projets menés par les autres institutions ont été extrêmement bénéfiques et ont permis d'éviter certains écueils, de stimuler nos réflexions, de gagner en compétences et en bonnes pratiques et surtout de nous inspirer de ce qui se fait de mieux dans notre domaine d'activité. Les réseaux professionnels constituent ainsi de mon point de vue un outil de veille absolument essentiel.

2. La formation

La participation à des formations de base ou à des formations continues représente le second niveau de veille. Toute direction d'un service d'archives devrait ainsi fortement encourager ses collaborateurs à suivre de telles formations. Cela permet non seulement de maintenir l'employabilité de son personnel, mais surtout d'avoir au sein de son équipe des collaborateurs dont les connaissances professionnelles sont régulièrement tenues à jour. Le fait de franchir le pas et de donner soi-même

des formations de base ou des formations continues est tout aussi important pour moi. L'un de mes collègues et moi-même sommes, par exemple, intervenus durant plusieurs années dans le cours de base de l'Association des archivistes suisses. Dans le cadre d'une formation accélérée organisée sur cinq jours, les nouveaux professionnels découvrent les fondements de l'archivistique et les défis du métier au XXI^e siècle⁹. Nous étions chargés de traiter des thématiques relatives aux publics des services d'archives, à la promotion institutionnelle, à la communication des instruments de recherche et à la médiation scolaire et culturelle. La préparation du cours a été pour nous l'occasion de nous intéresser non seulement à l'actualité de la recherche autour de ces domaines, mais également de faire un état des lieux des bonnes pratiques en la matière aux niveaux national et international. C'est ainsi que des initiatives repérées auprès d'institutions-sœurs nous ont permis d'améliorer les produits et productions des Archives de l'Etat du Valais. De même, certaines interventions effectuées par mes collègues et moi-même dans le cadre des cours de la filière Information documentaire de la Haute Ecole de gestion de Genève,

⁹ <https://vsa-aas.ch/fr/profession/formation/cours-de-base/>.

du MAS ALIS des Universités de Berne et de Lausanne ou du Programme pour l'Afrique du Conseil international des archives¹⁰ ont été l'occasion d'améliorer nos connaissances et nos compétences en matière de gestion de l'information et de préservation numérique.

3. La recherche

La participation à des projets de recherches menés par les Hautes Ecoles et les Universités en qualité de partenaire d'implémentation constitue pour moi le troisième et dernier niveau de veille. Les Archives de l'Etat du Valais ont ainsi eu l'occasion, au cours des dernières années, de participer à plusieurs projets de la filière Information documentaire de la Haute Ecole de gestion de Genève. Intitulé « Définition et mesure des qualités des archives électroniques publiques (QADEPs) » et mené avec d'autres services d'archives suisses, le premier d'entre eux a ainsi non seulement permis de mieux définir le concept de qualité des documents numériques destinés à la conservation à long terme, mais également de préciser les métadonnées nécessaires à la mesure de cette qualité¹¹.

Des critères qui n'avaient pas été pris en compte lors de la mise en place du modèle de données initial utilisé par les Archives de l'Etat du Valais (Matterhorn METS Profile) ont ainsi pu être intégrés et des métadonnées spécifiques ajoutées¹². Les Archives de l'Etat du Valais ont par ailleurs récemment octroyé à la même école un nouveau mandat en vue d'évaluer la politique d'acquisition et d'évaluation de l'institution, qui tient notamment compte des défis en matière de collecte d'un patrimoine sous forme numérique de plus en plus hétérogène et éclaté sur différents supports de stockage. L'objectif visé est d'améliorer les instruments et outils actuels ainsi que de disposer d'un modèle de maturité en la matière. Surtout, la partie théorique a permis à l'équipe des Archives de l'Etat du Valais de mettre à jour ses connaissances dans un domaine qui constitue le fondement même de notre pratique professionnelle.

Au final, la veille aux Archives de l'Etat du Valais repose sur les trois niveaux suivants : le repérage et l'échange d'informations entre les membres de l'équipe, la formation de base et la formation continue, qui

¹⁰ <https://www.ica.org/fr/programme-pour-l-afrique>.

¹¹ Basma Makhoulf-Shabou, « Le projet QADEPs. Un outil au service de la pérennisation des archives publiques », dans François Hiraux, Françoise Mirguet

(éd.), *De la préservation à la conservation : stratégies pratiques d'archivage*, Louvain-la-Neuve, 2014, p. 87-98.

¹² <http://matterhorn.tools/>.

sont fortement encouragées, ainsi que la participation à des projets de recherche. La veille s'effectue par ailleurs à la fois à travers des canaux de communication virtuels et par l'intermédiaire de rencontres en présentiel. Elle doit de même s'enviesager dans une perspective internationale et viser, selon moi et au final, deux objectifs principaux : maintenir à jour les connaissances et les compétences professionnelles de notre équipe et améliorer nos prestations dans les domaines de la collecte, de la conservation, de la

communication et de la mise en valeur des fonds d'archives ainsi que dans ceux du conseil et du soutien en matière de gestion de l'information et des archives. La veille constitue ainsi l'un des éléments centraux de notre politique institutionnelle et l'un des piliers stratégiques d'une organisation apprenante, qui doit sans cesse rechercher l'amélioration continue de ses prestations pour remplir au mieux les missions qui lui sont confiées. Cette exigence, par extension, devrait être celle de tout service d'archives.



Windows - macOS
Smartphone - iPad - Cloud

BiblioMaker wird seit mehr als 30 Jahren durch Hunderte von Schweizer Bibliotheken jeder Grösse benutzt.

Alle Anwender preisen ihre angenehme Benutzeroberfläche und Leistung an.

Kostenloser Download !

BiblioMaker est utilisé depuis plus de 30 ans en Suisse par des centaines de bibliothèques de toutes tailles.

Le logiciel est unanimement loué pour sa puissance et sa simplicité d'emploi.

Téléchargement gratuit !



Interview : Maurizio Velletri

Interview menée par le comité de rédaction Hors-Texte 2021-22,
étudiants en Bachelor Information Documentaire, HEG, Genève

Rencontre avec Maurizio Velletri pour en apprendre plus sur son travail au sein de l'Hospice général de Genève et sur son parcours dans le monde de la veille.

Poste actuel

Pourriez-vous vous présenter et décrire le rôle que vous avez au sein de l'hospice général ?

Maurizio Velletri : Je suis chargé de communication depuis un peu plus de 2 ans, officiellement. Avant ça, j'étais sous mandat depuis 2016 ici à l'Hospice général. Dans le service de communication il y a des rédacteurs, des graphistes, des vidéastes, etc. Moi je suis sur une partie plus digitale : création et organisation de sites, organisation de l'information, réalisation d'interviews, et diverses autres tâches. Un des gros projets réalisés était de créer le nouvel intranet ainsi que des sites annexes, et de mettre en place la nouvelle photothèque.

Comment êtes-vous venu à faire de la veille ici ?

MV : Je suis arrivé ici alors que j'étais l'assistant de recherche d'Hélène Madinier. Nous nous occupons de la formation du CAS, et une personne de l'Hospice était venue suivre cette formation. Ce candidat n'ayant pas terminé la formation, l'Hospice général nous a mandatés pour mettre en place un système de veille. Je suis alors venu ici deux fois, une première fois pour l'analyse des besoins, la présen-

tation des résultats et recommandations, et je suis revenu quelques mois après pour mettre en œuvre le service de veille, avec le choix des outils, la formation d'une équipe ou encore le changement du cahier des charges des personnes qui sont devenues des veilleurs. La veille stratégique est entrée dans la stratégie institutionnelle 2016-2020 de l'Hospice général.

La veille effectuée est-elle destinée à l'interne ou à l'externe ?

MV : Le service de communication s'exprime autant en interne qu'en externe, mais par rapport à la veille, nous ne le faisons effectivement qu'en interne. Je fais de la veille sociale, sociétale, ou d'actualité.

Quel est le but final de cette veille ?

MV : Elle sert à alimenter notre intranet, c'est surtout de la veille d'actualité. Mais nous avons aussi beaucoup de veille académique, comprenant tout ce qui est recherches et travaux académiques. Certaines grandes thématiques sont importantes, comme des réflexions sur des manières de donner des prestations, d'accompagner des personnes qui sont à l'aide sociale, ou de former les migrants. Tout cela est partagé sur l'intranet. L'idée est d'avoir une base de connaissances, un

pot commun à tout le monde, où les informations sont structurées pour que les gens puissent les retrouver facilement.

Comment appliquez-vous les notions de veille à votre institution, au niveau plus technique (outils utilisés, livrables, etc.) ?

MV : J'utilise deux outils : un agrégateur de flux appelé Inoreader, et Newsdesk un agrégateur d'actualité payant, appartenant à LexisNexis. Ce sont nos deux supports principaux. J'ai également quelques alertes Google sur Rerodoc ou autres sites sans flux RSS.

Les livrables sont alors des informations sous forme de posts et publications sur l'intranet. Quand je considère les informations particulièrement importantes, j'envoie également un mail directement à des décideurs, avec un petit résumé des documents trouvés ou du rapport.

En quoi votre travail à l'hospice se différencie d'un cabinet privé extérieur ?

MV : J'ai travaillé pendant 6 mois dans le privé, et c'est vrai qu'il y a un aspect contractuel, avec des clients à satisfaire et une livraison à la fréquence plus accrue. Nous essayons de ne pas donner toutes les informations d'un coup : lorsqu'on nous posait une question, nous

envoyions la réponse tout en indiquant que nous pouvions toujours aller plus loin et être plus précis. Nous voulions attirer le client vers plus de veille, car il y a quand-même ce côté plus économique.

Ici nous fournissons l'entièreté des résultats tout de suite, car notre but est vraiment de répondre à une demande. Parmi les livrables, à mes débuts j'ai fait deux gros dossiers documentaires sur une thématique particulière. Pour donner du contexte, il y a eu en 2016-2017 un grand afflux de migrants en Suisse, et tous les cantons ont en quelque sorte été pris par surprise. Il nous fallait alors trouver un moyen de savoir ce qui se passait en Europe et ailleurs en Suisse, et c'est là qu'est intervenue la veille. Celle-ci était déjà en place, il ne restait donc plus qu'à collecter les documents selon la thématique. Ces recherches se basent également beaucoup sur le côté humain. Nous sommes dans un domaine social, et beaucoup d'institutions comme la nôtre ne mettent pas toutes leurs informations à disposition sur internet. Beaucoup de notre savoir est interne à l'entreprise et se transmet au travers de discussions, réunions. Il n'y a donc pas que les outils de veille qui sont importants, le côté humain joue aussi beaucoup.

Les termes de la veille

Pourriez-vous définir et expliquer le "Knowledge management" ?

MV : Pour moi c'est vraiment l'idée de capitaliser l'information, en créant une base de connaissances d'informations structurées pour que tout le monde puisse y accéder. Il s'agit de la création, la collecte, l'organisation, le stockage, la diffusion et l'utilisation des informations, selon diverses thématiques. Nous faisons également de la veille image, pour savoir ce qui est dit de l'Hospice général. Et enfin il y a tout ce qui touche à l'aspect humain : toutes les connaissances que les personnes ont, tout leur savoir-faire. Ces informations ne sont pas capitalisées et se perdent par exemple lors de départs à la retraite. Il est donc important de créer des communautés de praticiens pour échanger sur ces connaissances. C'est une partie plus compliquée, car cela nécessite de bien connaître l'entreprise dans laquelle nous nous trouvons. En effet nous ne connaissons pas les profils de tous les employés, et une communauté de praticiens peut justement faciliter le contact et l'échange de connaissances.

Il existe une multitude de termes dans le domaine. Au milieu de ces différents noms, comment vous définissez-vous ? Que faites-vous exactement ?

MV : « Chargé de communication », ce n'est qu'une partie de mon travail, tout comme mes activités de veille et de Knowledge Management. Donc non, je n'ai pas vraiment de terme particulier qui représente mon métier.

Ce qui me plaisait vraiment lorsque j'étais à la HEG, c'était la recherche d'informations. C'est ce qui fait mon challenge : lorsqu'on me pose une question, je veux pouvoir trouver toutes les réponses.

« Veille » est un mot assez général qui comprend plusieurs concepts. Est-ce que selon vous il existe d'autres termes pour décrire ces activités ?

MV : Je ne lis pas forcément la presse spécialisée, d'où de nouveaux termes spécifiques peuvent émerger régulièrement. Le premier qui me vient à l'esprit est le terme « médiamaticien », qui en plus de la recherche d'informations s'occupe de la communication et du partage d'informations sur des outils digitaux. Maintenant que la veille est bien mise en place, c'est surtout le côté humain qui est important, avec la sélection et le partage d'informations.

Pour moi ces termes-là doivent pouvoir s'appuyer sur une formation. Nous aurons ainsi des termes dont le sens est plus cadré et ancré dans la réalité. Sinon nous restons avec des termes très spécifiques à notre milieu que nous devons expliquer aux autres, et dont les définitions peuvent varier. Je ne suis donc pas très fan de tous ces termes qui arrivent les uns après les autres, et que seulement une poignée de professionnels connaît.

Ici à l'Hospice nous avons eu quelques confusions avec le terme de veille : nous avons en effet des centres d'hébergement dans lesquels travaillent des veilleurs de nuit. Et quand je disais à mes collègues que je fais de la veille, ils pensaient souvent que je faisais partie de cette équipe. Je devais donc leur expliquer mon travail. Et si je devais revenir à chaque fois avec un nouveau terme désignant ma profession, il n'y aurait que plus de confusion...

Ces différents termes ne peuvent-ils pas engendrer de la confusion ? Comment décrivez-vous vos activités aux non-initiés ?

MV : J'explique simplement que je fais de la recherche d'informations, au même titre qu'eux lorsqu'ils partent en vacances par exemple (recherche d'un hôtel, de

billets moins chers, utilisation d'alertes, etc.). Ils mettent en quelque sorte en place un système de veille temporaire. Leur livrable est le voyage en lui-même. La veille effectuée au sein de l'Hospice est quant à elle systématique et sur d'autres sujets particuliers. C'est un exemple très imagé mais qui est généralement bien compris.

Notre travail est aussi plus visible grâce à la publication d'informations sur l'intranet. J'ai une liste de contacts à qui j'envoie un mail avec un résumé des informations trouvées, histoire de dire « si jamais c'est là, ça existe ». Et cela fonctionne bien, les statistiques montrent que plus de personnes vont consulter les articles sur l'intranet lorsqu'ils ont été prévenus par mail. (Là où avant l'information n'était pas capitalisée et circulait en passant par une poignée de personnes). C'est là que nos collègues voient l'importance de la veille et d'être tenus au courant. Quand je suis arrivé ici il y a 5-6 ans, c'était un réel besoin.

Expérience professionnelle

Qu'est-ce qui vous a amené à vous spécialiser dans ce domaine ? Qu'est-ce qui vous intéressait ? Vous êtes-vous inscrit à la HEG dans le but de faire cette spécialisation ou avez-vous découvert votre intérêt pour la thématique au fil de votre formation ?

MV : J'aimais beaucoup les cours plus techniques, avec la recherche d'informations sur le net, les différentes techniques de recherche, mais aussi la programmation PHP et les CMS. C'étaient des cours qui m'intéressaient beaucoup et qui me sont encore très utiles dans mon travail de tous les jours. J'ai ensuite découvert les cours de veille qui m'ont énormément plu. Nous faisons des projets très pratiques avec des institutions, et un camarade et moi-même avons même gagné un prix à Londres.

J'ai ensuite voulu devenir assistant d'enseignement et suis arrivé dans l'équipe d'Hélène Madinier. On m'a très vite donné des responsabilités et une grande liberté. J'ai pu donner des cours de TP aux étudiants et des formations à l'extérieur. C'était une période très riche durant laquelle j'ai énormément appris, surtout en pouvant comparer ce que j'avais vu en cours avec la réalité du terrain. Le fait d'avoir des professionnels en tant que professeurs à la HEG a d'ailleurs été une grande plus-value.

J'ai donc secondé Hélène pour les cours de Bachelor, pour le Master, puis pour la formation continue. Ensuite Hélène a eu l'idée de créer un outil de veille à la HEG. J'ai pu participer à ce projet en tant qu'assistant de recherche pour deux

itérations : WEBSO et WEBSO+. C'était vraiment intéressant de partir de nos simples connaissances pour aboutir à un outil fonctionnel. Aujourd'hui cet outil est devenu Flowatcher, que j'aimerais bien tester ici à l'Hospice. C'est un projet qui m'a permis de rencontrer énormément de gens, d'en apprendre aussi plus sur le monde des start-ups. C'était une expérience très riche !

Comment décririez-vous l'évolution de votre carrière ? Qu'est-ce qui vous a amené à vos précédents postes ? Et à celui actuel ?

MV : En arrivant ici j'étais un peu un ovni, intégrant un service de communication sans avoir fait d'études de communication. Mais c'est grâce à toutes mes connaissances transversales que je suis arrivé et suis resté ici. J'ai pu évoluer en touchant un peu à tout, en étant polyvalent. Aujourd'hui je m'occupe surtout de suivre l'évolution des CMS et de créer des sites web, et je fais de moins en moins de veille. Le monde de manière générale se tourne de plus en plus vers le digital, et il est très important de regrouper et organiser l'information dans un lieu facilement accessible. La gestion de l'information représente encore une partie importante de mon travail.

Vous avez travaillé en tant qu'assistant de recherche avec Hélène Madinier pour le développement d'une plateforme de veille (WEBSO+). Comment s'est passé ce projet ? Quels étaient les enjeux ? Et les résultats ?

MV : La première partie du projet, WEBSO, était très rudimentaire. Une personne qui avait travaillé avec nous sur le projet a essayé de le reprendre à Besançon, mais sans succès. Nous avons ensuite repris l'existant et travaillé avec une boîte externe qui s'occupait de l'ergonomie de l'outil. Puis une personne nous a repris l'outil et l'a commercialisé (l'école n'ayant pas le droit de le faire) à condition que son développement reste entre les mains de la HEG. L'outil s'appelle aujourd'hui Flowatcher et devrait gentiment être bien finalisé.

Quels sont vos projets pour l'avenir (dans le cadre de votre travail à l'Hospice, ou dans le cadre de la veille) ?

MV : Mon projet est de continuer à évoluer dans ce que j'aime. Nous avons récemment engagé une personne qui s'occupe de la gestion de l'information et de la transition numérique, et c'est très intéressant de travailler avec lui. Nous travaillons ensemble sur plein de projets, entre autres sur la capitali-

sation des connaissances humaines et du savoir-faire. J'aime donc encore plus travailler sur la gestion de l'information, et pas seulement avec des outils techniques, mais en ayant une réelle réflexion humaine.

Nous sommes dans une institution publique et sociale, donc nous n'avons rien à vendre mais il y a une vision d'âme qui me plait énormément. Une des grandes richesses ici est que la plupart des gens viennent du CICR, des institutions avec énormément d'informations très pointues sur de nombreux domaines, qui aident les personnes venant de pays en guerre par exemple à obtenir toutes les informations requises pour vivre ici. Ce sont ces professionnels qui ont créé ce besoin de gestion d'information à l'Hospice général. Cela s'est concrétisé par ma présence ici et par le fait que la veille soit maintenant présente dans la stratégie institutionnelle. Et maintenant que ce nouveau collègue est arrivé, je me réjouis d'aller encore plus loin dans la gestion de l'information.



QUI SOMMES-NOUS ?

Une association dont l'objectif est de mettre en relation les professionnels de l'information en Suisse et d'offrir un point d'entrée unique à la communauté suisse du renseignement.

Nous organisons des événements de réseautage à Zurich, Genève et Lausanne abordant des thématiques touchant à l'intelligence économique, la veille stratégique et scientifique, la cybersécurité et la protection des données entre autres.

POURQUOI DEVENIR MEMBRE ?

En tant que membre vous bénéficiez de multiples avantages :

- un accès gratuit aux événements (avec apéro dînatoire) organisés à Lausanne, Genève et Zurich avec la possibilité d'étendre votre réseau en rencontrant de potentiels partenaire-s, employeur-s ou employé-e-s ;
- une plateforme en ligne avec une revue de presse et des publications exclusives, un accès gratuit aux webinars et événements précédents, ainsi qu'une bourse d'emploi ;
- de nombreuses réductions aux événements organisées avec nos partenaires : Strategic & Competitive Intelligence Professionals (SCIP), Cyber-Defence Campus, armasuisse Sciences et Technologies S+T, Trust Valley, Swiss Cyber Security Days, etc.

PLUS D'INFORMATIONS SUR SWISSINTELL.CH



DEVENEZ MEMBRE MAINTENANT



RABAIS POUR LES ÉTUDIANTS !

La veille technologique et scientifique au service de l'écosystème fédéral de la cyberdéfense

Kilian Cuche, Base d'aide au commandement, Cybersecurity (CYS), Armée Suisse
Dr. Alain Mermoud, Cyber-Defence Campus, armasuisse Sciences et technologies S+T
Amina Bouslami, Swissintell

Ces dernières années, on a pu observer une évolution constante des cybermenaces. Elles se développent de manière exponentielle au développement des nouvelles technologies, qui apportent des risques mais également des opportunités. Les attaques sont toujours plus sophistiquées et impliquent désormais de l'intelligence artificielle, ainsi que des techniques de social engineering toujours plus poussées. En fin de compte, l'attaquant a presque toujours une longueur d'avance sur le défenseur, qui est constamment sous la pression d'une nouvelle attaque ou d'un nouveau mode de fonctionnement. Les équipes de sécurité sont très souvent en mode réactif, dépendantes des actions des attaquants avant de pouvoir prendre des mesures. En effet, une approche all hazard (prête pour tous les dangers) impliquerait des coûts beaucoup trop élevés pour les organisations et les États.

La stratégie suisse en matière de cybersécurité

Pour faire face à ces nouveaux défis, la cybersécurité s'est énormément développée ces dernières années. Les secteurs publics, privés et académiques redoublent d'efforts pour augmenter le niveau de sécurité et de résilience de la société face aux menaces cyber. La défense dans le domaine cyber est devenue un nouvel enjeu de sécurité nationale. Pour répondre à ces nouvelles menaces, la Suisse a élaboré plusieurs stratégies dont la principale est la Stratégie Nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques (SNPC) pour les années 2018-2022 (ou Nationale Strategie zum Schutz der Schweiz vor Cyber-Risiken - NCS) qui en est déjà à sa deuxième version. Celle-ci vise différents objectifs qui vont des compétences et connaissances à acquérir, de la collaboration et des coopérations au niveau international, de la gestion des incidents, des mesures que doivent prendre l'armée et le Service de renseignement de la Confédération en matière de cybersécurité, à l'amélioration et au développement du cadre légal entourant la cybersécurité.

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a développé son propre

plan appelé Plan d'Action Cybersécurité (PACD) en continuité de la SNPC. Ce plan vise à définir les tâches, les compétences et le fonctionnement de ses unités administratives, au niveau de la cybersécurité, qui se concentrent sur l'analyse des défis et des tendances dans le cyberspace afin de décrire les futures évolutions technologiques, politiques et économiques. Fin 2020 les mesures prévues ont presque toutes été mises en œuvre et ont permis la mise en place d'une stratégie pour 2021 à 2024.

On constate également que ce domaine est en constante évolution et que les stratégies évoluent avec les menaces, leurs formes et leur intensité. Actuellement, la collaboration entre les différentes entités dédiées au cyber pourrait être améliorée car l'échange d'informations, de connaissances et de compétences même si présent, laisse à désirer. La mise en place du nouveau Centre national pour la cybersécurité (NCSC) devrait pallier ce manque.

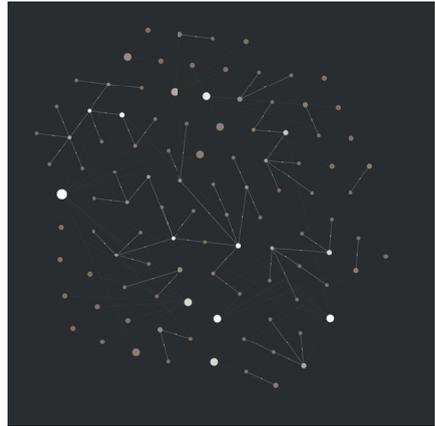
Le développement de l'outil Technology and Market Monitoring 2.0

Un mémoire de Master en systèmes d'information a été réalisé avec l'ambition d'apporter une pierre à l'édifice de la

SNPC et du PACD, et par extension à la cyberdéfense en Suisse¹. Ce travail réalisé à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) visait le développement d'un nouvel outil d'anticipation et de veille technologique (Technology and Market Monitoring 2.0 - TMM 2.0) par le Cyber-Defence Campus basé à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Cet outil doit, à terme, servir de soutien à l'anticipation technologique pour tous les acteurs fédéraux impliqués dans le domaine cyber.

Trois objectifs principaux ont été déterminés. Premièrement, il s'agissait de cartographier de manière interactive les acteurs publics impliqués dans la cyberdéfense au niveau fédéral avec leur mission et leurs compétences pour déterminer le rôle de chacun. Ensuite, afin d'aider au développement de l'outil TMM 2.0, une analyse business (compréhension du contexte, des parties prenantes et récolte des besoins des utilisateurs) a été menée parmi les acteurs identifiés. Finalement, une série de recommandations ont été fournies pour le développement de TMM 2.0 afin d'offrir un maximum de valeur ajoutée aux utilisateurs finaux.

Cet écosystème, considéré comme une organisation, est finalement représenté de deux manières. Premièrement, sous la forme d'un graphe en réseau qui représente les relations hiérarchiques entre les unités administratives.



Ce graphe en réseau disponible en ligne permet de naviguer entre les différentes unités administratives fédérales impliquées dans le domaine cyber (nœuds) ainsi que de visualiser leurs relations hiérarchiques (arcs).

L'outil en ligne RhumbL a permis de rendre le résultat accessible pour tout le monde².

¹ Ce mémoire est disponible sur demande auprès du premier auteur par email : kilian.cuche@vtg.admin.ch

² <https://rhumbL.com/app/share/5e8afc1e-64f2a64af2d40d47>



Lien pour accéder à l'outil en ligne sur Rhumbi

Deuxièmement, cette analyse a également permis de réaliser des tableaux qui présentent et détaillent les activités de cent entités actives dans le domaine cyber au niveau fédéral. Le graphe en réseau présenté précédemment étant principalement destiné à des analyses pour la recherche, une autre visualisation plus accessible, sous la forme d'un organigramme structurel a également été réalisée³.

Ce mémoire consistait également à analyser des besoins en matière de veille technologique des différentes parties prenantes afin d'optimiser le développement de l'outil TMM 2.0.

³ Cet organigramme est disponible sur demande auprès du premier auteur par email : kilian.cuche@vtg.admin.ch

Une contribution à la plateforme TMM

À la base, TMM était un projet de recherche qui visait à tester des méthodes d'analyses quantitatives pour évaluer l'émergence des technologies en utilisant des informations open data comme les publications scientifiques, les brevets et le registre du commerce. En deuxième instance, ce projet a remplacé la base technologique et industrielle importante pour la sécurité (BTIS). BTIS était, comme son nom l'indique, une base de données contenant des informations actuelles et fiables sur les technologies disponibles sur le marché, ainsi que sur tous les instituts de recherche et toutes les entreprises qui ont des compétences dans le domaine de la sécurité et de l'armement afin de suivre l'évolution de la branche de la sécurité.

Actuellement, TMM permet principalement de rechercher des entreprises en fonction de leurs différentes technologies. Cet outil offre également des analyses sur les tendances technologiques, ainsi que des classements d'entreprises, d'organisations et de chercheurs sur des technologies spécifiques. Il est également possible de trouver des brevets, des publications, ainsi que des offres d'emploi selon différents secteurs technologiques.

Le projet TMM 2.0 est né avec objectif de pouvoir anticiper le développement technologique et de prendre en compte les besoins plus spécifiques des différentes parties prenantes. Pour cette raison, l'outil intégrera des données financières au sein de la plateforme, afin de suivre les tendances de l'industrie et ainsi offrir des informations quantitatives pour guider les décisions d'acquisition de technologies par le gouvernement.

Cet outil devra à terme, selon la SNPC, servir à toute l'administration fédérale comme référence concernant l'anticipation technologique.

Cybersecurity Technologies: An Overview of Trends & Activities in Switzerland and Abroad

Découlant du PACD, le Cyber-Defence Campus (CYD) a été créé en 2019 et poursuit plusieurs objectifs :

- identifier les développements dans le domaine cyber ;
- développer et expérimenter différentes technologies ;
- former des spécialistes cyber.

La Suisse étant un leader en matière d'innovations dans le domaine de la cybersécurité, il est important de pouvoir évaluer efficacement et rapidement de nouvelles technologies afin d'être en me-

sure de les implémenter, avant qu'elles ne deviennent obsolètes, et également de pouvoir faire valoir une certaine expertise dans le domaine afin de préserver la neutralité et l'indépendance de la Suisse en matière de sécurité.

En décembre dernier, un événement a été organisé par le CYD en collaboration avec l'association SWISSINTELL afin de présenter en avant-première le rapport «Cybersecurity Technologies : An Overview of Trends & Activities in Switzerland and Abroad ». Celui-ci sera prochainement publié afin d'informer un large public s'intéressant à la cybersécurité des activités du CYD. Outre la présentation du contexte politique suisse, assez complexe du fait de ces nombreuses unités administratives, le rapport a pour objectif d'explicitier les différentes méthodes qui sont utilisées pour évaluer une technologie susceptible de présenter un intérêt en matière de cybersécurité.

Le rapport se focalise sur cinq technologies en particulier en analysant leur utilisation, leur place sur le marché et leur avenir : la 5G, le Big Data, le Machine Learning, la Blockchain et le contact tracing.



Légende : Lien pour accéder au rapport «CybersecurityTechnologies : An Overview of Trends & Activities in Switzerland and Abroad »

Conclusion

Les unités administratives impliquées dans la cyberdéfense sont connues, mais manquent parfois d'une vue d'ensemble et d'une coordination interdépartementale efficace. C'est pour pallier ces problématiques que le nouveau NCSC a été mis en place. Il a pour but d'être le point central pour les questions liées à la cybersécurité ainsi que de mettre en œuvre et coordonner la SNPC.

On peut également remarquer une faiblesse structurelle dans cet écosystème due au système d'économie planifié de l'administration fédérale. En effet, la plupart des unités doivent lutter entre elles pour avoir les ressources nécessaires pour produire de la cyberdéfense. Comme cela implique plusieurs départements, certaines querelles politiques s'ajoutent à ce problème. De ce fait, un

certain temps est investi dans des activités de lobbying pour obtenir plus de financement ou de ressources humaines et cela au détriment du travail effectif dédié à augmenter la sécurité de la Suisse. Bien entendu, ce n'est pas le cas partout, mais ce genre de comportements économiques a pu être relevé plusieurs fois. Afin de pallier ces problématiques, il est nécessaire de bien définir les missions et compétences de chaque entité dédiée au domaine cyber, mais également d'investir les moyens nécessaires pour la défense dans le domaine cyber, au même titre que dans les autres sphères d'opérations.

On peut aussi remarquer que la cyberdéfense est trop souvent perçue par son point de vue technique. Bien entendu, la sécurité informatique nécessite une forte composante technique, mais une approche holistique est nécessaire si l'on veut être efficace. Des domaines variés tels que le management, l'économie et les sciences sociales sont nécessaires pour développer une cyberdéfense complète. Cela permet par exemple d'optimiser la gestion des ressources, d'implémenter des politiques et des prescriptions légales ainsi que d'optimiser les partenariats entre les différents écosystèmes (publics, privés et académiques).

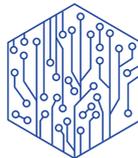
Références

Cuche, K.: Technology monitoring for the Swiss public cyberdefense ecosystem: A business analysis. Master Thesis. University of Applied Science Western Switzerland, HES-SO Master (2020)

KEUPP, Marcus ; Mermoud, Alain et Percia David, Dimitri. 2017. Pour une approche économique de la cybersécurité. Military Power Review. Disponible à l'adresse: https://www.aege.fr/global/gene/link.php?doc_id=1&fg=1

MAILLART, Thomas et MERMOUD, Alain, 2020. L'intelligence collective et la veille technologique pour faire face aux défis de la cyberdéfense. Revue Militaire Suisse [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://swissintell.ch/wp-content/uploads/2020/06/RMS-2020-03-LINKEDIN.pdf>

MERMOUD, Alain et CUCHE, Kilian, 2020. « La veille technologique au service de l'écosystème fédéral de la cyberdéfense ». Revue Militaire Suisse [en ligne]. 1 décembre 2020. [Consulté le 13 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://revuemilitairesuisse.ch/numeros/archives/>



La veille Web 3.0 : La veille de l'information à l'ère de la blockchain

Arnaud Gaudinat, Professeur associé en Information Documentaire à la HEG

L'objectif de cet article est d'explorer et de réfléchir aux liens qui existent entre la blockchain et la veille de l'information. Ainsi, malgré la complexité du sujet, la blockchain peut être un domaine comme les autres pour les veilleurs et pourrait à première vue être traitée comme n'importe quel sujet à veiller qu'il soit technologique ou non. Et c'est vrai, il peut être intéressant de surveiller une sélection de sources pertinentes sur le Web et les réseaux sociaux pour être au courant de l'effervescence et de l'expansion de ce domaine. Et comme d'autres sujets technologiques, la difficulté principale est certainement la prise en compte du florilège de nouveaux concepts qui apparaissent avec des termes comme DeFi, NFT, Stablecoin ou encore GameFi et DAO.

Cependant, ce serait une erreur de considérer la blockchain seulement comme un simple sujet de veille. En effet, la blockchain est elle-même source d'information et produit un nouveau paradigme de source d'information. Celui-ci s'appelle « information onchain » que nous allons développer par la suite. Ici pas question de métavers, quoique, nous allons vous présenter un Nouveau Monde offrant des perspectives innovantes dans la veille de l'information, mais aussi dans bien d'autres domaines. D'ailleurs, connaissez-vous le prochain terme disruptif du domaine de la veille que tous les veilleurs prononceront à la suite de la diffusion massive de cet article ? ... La réponse se cache dans cet article et pas sous forme cryptée, enfin nous l'espérons, bonne lecture.

Qu'est-ce que la blockchain ?

En préambule, il est important de noter que cette exploration d'entrecroisement de la blockchain et de la veille ne s'occupe que des blockchains ouvertes (dite permission-less). C'est-à-dire des blockchains dont le code source est accessible et dont la participation à son réseau est ouverte à tous moyennant quelques efforts et/ou investissements. Les blockchains privées sont quant à elles certainement intéressantes pour certains, mais ressemblent pour la plupart à une technologie plus simple comme une base de données ouverte et répliquée et ne nécessitent pas dans ce cas une blockchain avec un système de consensus garant de la confiance.

Dernier point avant de rentrer dans le vif du sujet. Il est d'usage de critiquer l'impact environnemental de la blockchain et comme souvent ceci est largement à nuancer. Pour simplifier, il existe deux grands types de systèmes de consensus¹ dans la blockchain: la preuve de travail (PoW, qui correspond par exemple au minage du Bitcoin) et la preuve d'enjeu (PoS). Dans le premier cas, nous assis-

¹ Il existe d'autres mécanismes de consensus mais moins énergivore que la preuve de travail : <https://cryptoast.fr/liste-differents-consensus-crypto-monnaies-blockchain/>

tons en effet à une dépense d'énergie importante et croissante pour garantir la confiance alors que le coût énergétique du second est négligeable. À noter que les défenseurs du Bitcoin arguent aussi que le minage de Bitcoin permet de rendre rentable l'installation d'énergie renouvelable comme indiquée par Alexandre Stachtchenko². En fait, c'est un débat complexe, ouvert et souvent mal informé.

La blockchain ou l'invention de la rareté digitale

Il y a de multiples façons de définir ce qu'est la blockchain, mais l'objectif ici est de donner les clés minimales pour pouvoir suivre son interaction possible avec la veille et appréhender son caractère disruptif. Pour ma part, le plus important est de rappeler que la blockchain est un protocole qui permet d'échanger de la valeur sur Internet selon Don Tapscott [1]. Ainsi avant le Bitcoin [2], la première blockchain née en 2009, il existait l'Internet de l'information (disruptif en son

² Voir la section "Bitcoin détruit la planète, et ce plusieurs fois par jour même !" du site : <https://medium.com/@AlexStach/manuel-de-survie-dans-la-jungle-des-poncifs-anti-bitcoin-version-longue-523e381745ff>

temps) et grâce à Satoshi Nakamoto³ il existe dorénavant **l'Internet de la valeur**. Ce nouveau protocole décentralisé permet d'échanger de la valeur d'un bout à l'autre de la planète de manière quasi instantanée, sans tiers de confiance et sans possibilité de censure. Ainsi, la blockchain a inventé l'unicité (ou rareté digitale) dans Internet là où tout était répliquable à l'infini. Le protocole Bitcoin et ses suiveurs permettent de résoudre le problème de double dépense que seuls les intermédiaires de services bancaires pouvaient résoudre. C'est-à-dire de garantir que l'émetteur d'une valeur ne dépense pas cette même valeur deux fois ou à l'infini. Les transferts de valeurs qui sont appelés transactions se font entre une adresse d'émission et une ou plusieurs adresses de réception et sont stockés de façon transparente dans un registre distribué ouvert et à priori incorruptible. Cette base de données ouverte est constamment synchronisée entre tous les nœuds participant au réseau. Ces nœuds sont des logiciels open source compatibles entre eux que tout le monde peut démarrer pour participer à la validation des transactions et récupérer des frais de transactions appelés

minage dans le cas du Bitcoin. Le reste de la blockchain « n'est que technologie » (d'une perfection absolue) et à l'instar de l'Internet de l'information personne n'a besoin de comprendre TCP/IP pour appréhender la plupart des services du Web ou encore regarder Netflix. Pour finir, il est important de noter qu'il n'existe pas qu'une blockchain, mais plusieurs blockchains avec des objectifs, des niveaux et des usages différents. Ainsi, la blockchain Ethereum a permis d'introduire de nouveaux concepts dont les fameux contrats intelligents⁴ (smart contracts) qui permettent d'effectuer des transactions de valeurs automatiquement lorsque certaines conditions sont vérifiées, comme l'activation d'un contrat d'assurance pour une maison détruite qui se déclencherait après le passage d'un ouragan. Toute cette pile technologique constitue ce qui est appelé Web 3.0⁵ (ou Web3) et devient de plus en plus populaire comme illustré par la figure 1.

L'information onchain, un analytique Web 3.0

Maintenant que vous maîtrisez les principes clés de la blockchain, revenons à

³ Pseudonyme de l'inventeur présumé du Bitcoin qui est une personne ou un groupe de personnes qui a disparu de l'Internet le 12 décembre 2010.

⁴ Qui ne sont pas plus intelligents qu'un distributeur de boisson

⁵ <https://en.wikipedia.org/wiki/Web3>

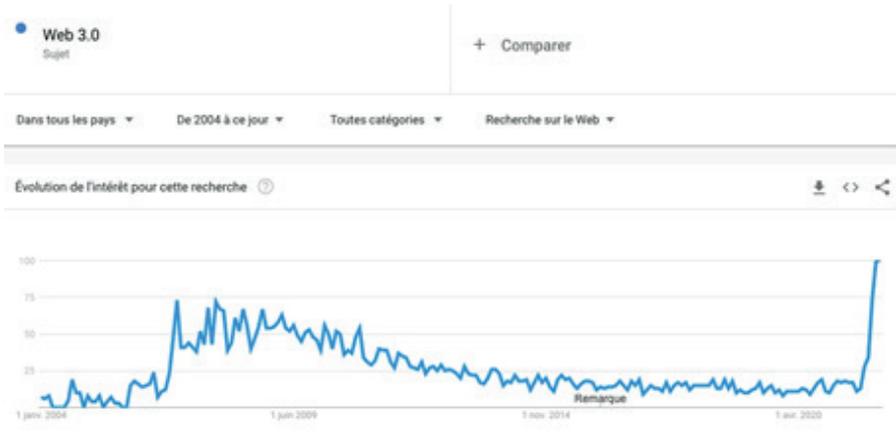


Figure 1: Google Trends du sujet "Web 3.0" de 2004 à janvier 2022 (du Web sémantique au Web blockchain)

l'information onchain qui va être utilisée par les veilleurs. Et qu'est-ce que l'information onchain ? C'est l'information produite au sein de la blockchain et qui est par nature exhaustivement accessible. Cette information est factuelle et permet d'avoir une lecture à 360° de l'activité sur la blockchain. On pourrait comparer cette ressource à l'information provenant de l'analytique Web si ce n'est que cette dernière n'est accessible que par le Webmaster du site, alors que les données de la blockchain sont complètement ouvertes au public. Dans le cadre de l'analyse de l'utilisation de contrat intelligent, c'est presque comme si vous aviez accès à l'activité pseudonyme⁶ sur

toutes les applications de tous les téléphones portables. Nous pourrions écrire un autre article complet sur l'impact de ce nouveau paradigme, mais bien entendu il y a des avantages et des inconvénients : l'avantage est la possibilité de traçage des transactions illicites et l'inconvénient est le traçage individuel à des fins non éthiques, entre autres.

Que mesure-t-on ?

Ici pas de clic sur une page, l'information de bas niveau mesurée est la transaction. C'est-à-dire un transfert de valeurs entre

chaîne alphanumérique) sans lien vers une identité. Il est possible de savoir que c'est la même personne mais pas qui (sauf si KYC en amont ou publication du lien)

⁶ Dans la blockchain, c'est une adresse (suite de

adresses. Il est ainsi facile de connaître le nombre de transactions par jour, la valeur totale échangée par jour, le nombre d'adresses utilisées et le nombre d'adresses actives. Ceci représente souvent un indice de vitalité simple d'une blockchain, en sachant cependant qu'un même individu peut disposer d'autant d'adresses qu'il veut (risque Sybil⁷). Il est aussi possible de mesurer d'autres éléments tels que les créations ou les échanges de tokens (jetons) comme les fameux NFT⁸ (ERC-721 ou ERC-1155)

ou encore les tokens génériques (ERC-20). De plus haut niveau encore, il est possible de mesurer le nombre de contrats intelligents et ainsi l'utilisation des applications décentralisées⁹ de façon plus ou moins détaillée comme illustré dans la figure 2 par la plateforme DappRadar et ce sur plusieurs blockchains.

DappRadar permet de classer, filtrer et trier les différentes applications décentralisées (3) par leur activité onchain suivant

7 https://fr.wikipedia.org/wiki/Attaque_Sybil

8 Les jetons non fongibles, au contraire des mon-

naies classiques où une pièce de 1 CHF est fongible avec une autre pièce de 1 CHF

9 <https://cdbf.ch/lexique/application-decentralisee/>

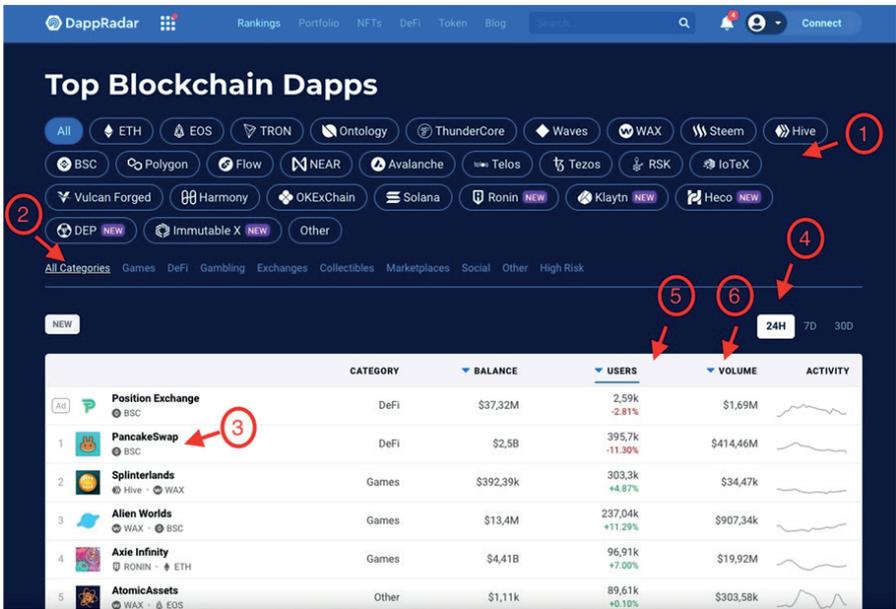


Figure 2: Top des applications décentralisées, DappRadar le 13 décembre 2021

la blockchain d'opération (1), la catégorie d'application (Finance Décentralisé, Jeux, Collection ...) (2), le nombre d'utilisateurs actifs (5) et le volume des transactions (6) sur une durée d'analyse (4), ici 24h.

Avec des métriques d'activité relativement simples comme ci-dessus, nous nous rendons compte qu'il est possible de comparer l'activité des blockchains entre elles, c'est ce qui s'appelle l'analyse multichaîne. Un autre exemple d'analyse multichaîne est l'application DeFi Llama¹⁰ qui permet de comparer

¹⁰ <https://defillama.com/>

le nombre de cryptoactifs bloqués (TVL¹¹) pour de la mise à disposition de liquidités en finance décentralisée dans des contrats intelligents entre différentes blockchains dans le temps. Ainsi dans la figure 3, nous voyons que la blockchain Ethereum est la blockchain la plus utilisée avec 159 milliards de dollars bloqués comparé à la seconde qui est la BSC (Binance Smart Chain) avec 16 milliards « seulement ».

¹¹ Total Value Lock, Valeur totale bloquée par des contrats intelligents pour bloquer des liquidités permettant par exemple à tout un chacun de prêter ses cryptoactifs contre intérêts (principe de la finance décentralisée)

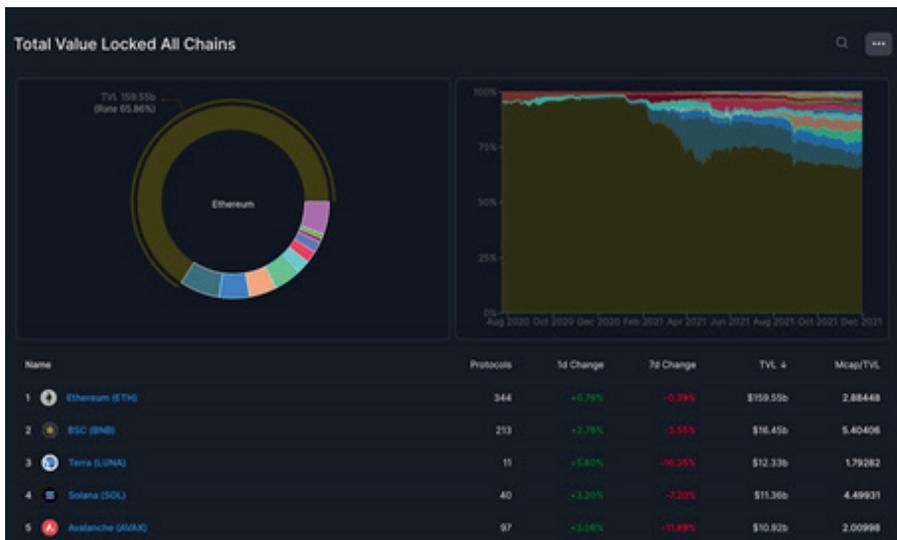


Figure 3: Analyse multichaîne avec l'application ouverte DeFi Llama le 15 décembre 2021

La veille blockchain ou la veille web3

La veille des informations de la blockchain, la veille onchain

Avec toutes ces métriques et ces plateformes de visualisation sur les blockchains nous nous rendons compte que nous avons affaire à de la veille de la blockchain et de son écosystème (token, applications décentralisées ...). Cette veille a été à l'origine développée à des fins de spéculations pour comparer, éva-

luer, anticiper les différents marchés sur les cryptoactifs qui sont en forte croissance depuis 2009. À l'instar des plateformes de NFT qui permettent de suivre et estimer la valeur de « collectibles¹² » NFT (figure 4), cette veille état de l'art est extrêmement innovante et accessible par des outils de classement, des tableaux de bord, des API et des systèmes d'alerte dont la granularité peut être variable.

12 Objets d'une collection

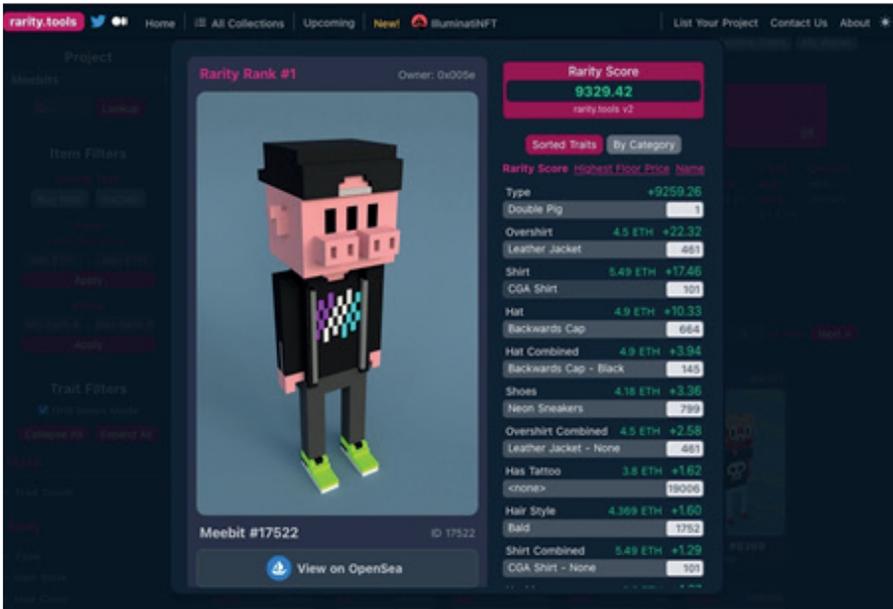


Figure 4: Estimation de la valeur des traits (double groin est un trait unique de la collection Meebit) de « collectibles » avec l'outil rarity.tools

La veille des informations pour la blockchain, la veille offchain

Lorsque nous parlons d'informations « pour » la blockchain, nous parlons d'informations offchain qui sont donc à l'extérieur de la blockchain et qui peuvent activer des contrats intelligents dans la blockchain. Ceci est la définition même des oracles de la blockchain qui sont une solution et un problème pour la blockchain¹³. Problème, puisqu'il est

pourra nourrir la blockchain, comme les résultats de sports, la météorologie, les résultats d'une entreprise, le nombre de personnes qui parlent romanche, le livre le plus emprunté à la bibliothèque municipale, les résultats de recherche, etc.

Avec l'adoption croissante de la blockchain¹⁴, il est fort probable de voir une émergence et un marché des oracles qui rendront interopérables l'information

13 Appelé problème ou paradoxe de l'oracle

14 <https://chaindebrief.com/cryptocurrency-adoption-curve-is-the-fastest-in-human-history/>

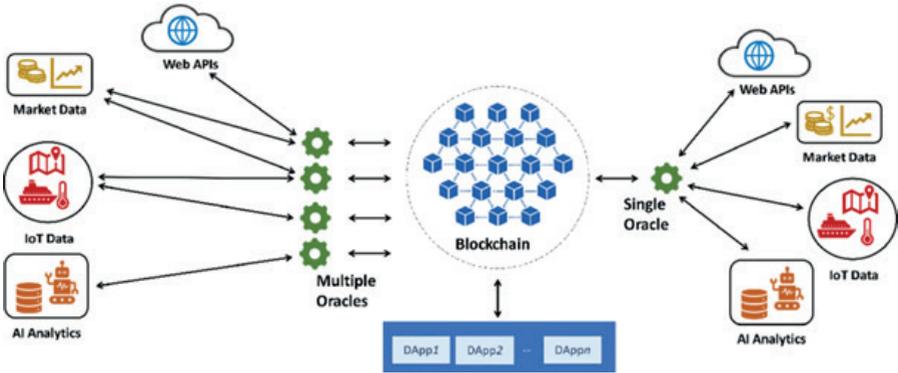


Figure 5: le rôle de l'oracle dans l'écosystème blockchain selon Al-Breiki 2020 & Al [3]

difficile de garantir la confiance d'une information en dehors de la blockchain. Actuellement, les prix des cryptoactifs sont légion dans les oracles de la blockchain, mais rien n'empêche d'avoir n'importe quelle autre information sur l'état de notre monde (voir figure 3) qui

et la connaissance avec beaucoup d'opportunités pour les métiers en sciences de l'information. Les oracles pourraient être le sujet phare des prochaines années et notamment de la veille, qui pourrait se structurer autour de cette nouvelle source et forme d'information. Nouvelle

source puisque les données onchain donnent accès à des informations inédites, nouvelles formes puisque la forme des oracles pourrait être utilisée comme outil d'interopérabilité entre des sources offchain/onchain avec les plateformes de veille.

Le futur des oracles boosté par les incitatifs et l'IA

La blockchain est par nature boostée par les incitatifs économiques qui sont une partie essentielle de son modèle de durabilité : Incitatif à ne pas corrompre le système pour éviter de perdre de la valeur, incitatif à maintenir le système pour obtenir de la valeur et incitatif à participer au système de manière qualitative pour obtenir de la valeur. De plus, la blockchain permet en théorie une redistribution transparente et plus démocratique de la valeur créée dans son écosystème.

L'être humain s'exprimant en langage naturel et pas en transaction ou en triplet sémantique, une grande partie des informations sera et restera produite sur le Web en langage naturel. Cependant nous pouvons imaginer deux tendances qui viendront nourrir la blockchain et ses oracles. La première tendance serait

une augmentation de l'enrichissement d'informations grâce à l'ajout de données sémantiques lors de la création de contenu via des standards comme schema.org ou grâce à de la curation de données qui seront les deux motivées par les incitatifs économiques du modèle de la blockchain et du besoin de combattre les fakenews. La seconde tendance serait l'utilisation d'outils d'analyse de Web mining¹⁵ et NLP¹⁶ permettant automatiquement de structurer de l'information en langage naturel en l'agrégeant et en l'analysant et permettant de nourrir certains oracles de la blockchain.

Les méthodes et quelques outils pour obtenir de l'information onchain

Pour obtenir de l'information onchain, une méthode consiste à héberger des nœuds de la blockchain et de mettre les transactions en forme pour les analyser, mais ceci demande des compétences techniques poussées. Une autre méthode consiste à utiliser des explorateurs de blocs existant sur chaque blockchain via des interfaces simples ou API (comme par exemple : <https://etherscan.io/>), mais

¹⁵ Fouille de données sur le Web

¹⁶ Natural Language Processing ou traitement automatique des langues naturelles (TALN)

l'intérêt se limite à une lecture bas niveau. Cependant, certains outils de plus haut niveau ont été créés en préparant les données de la blockchain pour être extraits via des requêtes et/ou par programmation (Table 1, fond vert) pour des usages très ouverts. Et finalement, comme présenté en figure 2,3 et 4, il existe des outils avec des interfaces graphiques avancées (Table 1, fond bleu), qui permettent d'obtenir des tableaux, des graphiques via des tableaux de bord

pour mieux appréhender les activités des blockchains et sont utilisés principalement pour de la spéculation.

Parmi ces derniers outils, certains ont des fonctionnalités d'alertes, mais proposent aussi des rapports d'analyse (comme en veille classique) onchain périodique et thématique sous forme de documents (figure 6) ou de vidéo commentée¹⁷.

¹⁷ https://www.youtube.com/watch?v=ZM9VedVu-6vs&ab_channel=glassnode

Tableau 1 : Liste non exhaustive des outils/données pour faire de l'analyse onchain

Nom	Type	Analyse de	Blockchain	Remarques
Glassnode	GUI	Crypto	Multiple	La référence d'analyse
DeFi Llama	GUI	TVL dans la DeFi	Multiple	Données ouvertes donc programmation possible
DappRadar	GUI	Applications décentralisées	Multiple	Propose aussi de nombreux rapports
Santiment	GUI	Crypto blockchain	Multiple	Onchain et offchain sur l'activité des développeurs et des réseaux sociaux

Nom	Type	Analyse de	Blockchain	Remarques
Rarity.tools	GUI	Collectible NFT	Ethereum	Analyse en particulier les traits des collectibles NFT
DunesAnalytics	GUI + Programmation	Configurable	Ethereum	Dashboard configurable par programmation
FlipsideCrypto	Programmation	Configurable	Multiple	Jeu de données obtenu par programmation avec un système de récompense (Bounty)
Bigquery de Google	Programmation	Configurable	Multiple mais peu	Version indexée par Bigquery de Google
TheGraph	Programmation	Configurable	Multiple	Solution originale blockchain pour indexer les blockchains de manière décentralisée avec incitatif pour de l'analyse onchain et se présente comme le Google de la blockchain

Conclusion

La blockchain est fondamentalement révolutionnaire et son impact potentiel, largement sous-estimé. Elle permet le transfert de la valeur sans intermédiaire et sans risque de censure. En fait, la veille à l'ère de la blockchain existe déjà, principalement pour elle-même via des tableaux de bord très développés qui proposent des alertes et des rapports de qualité sur des informations onchain et parfois offchain. La veille est dans l'ADN de la blockchain, car complètement quantifiable et transparente par nature. Dans le futur, cette veille Web 3.0 devrait se développer de façon exponentielle si

l'adoption de la blockchain continue sur sa lancée. Certains s'insurgeront de la dénomination Web3 par les aficionados de la blockchain au détriment de l'appellation originale du Web sémantique. Le darwinisme technologique donnera forcément raison au survivant. Pour ma part le Web sémantique fera certainement partie de la révolution blockchain et sera oracle dans ce monde pour des raisons d'interopérabilité. Ainsi, l'oracle apparait comme un angle d'approche privilégié sur la blockchain pour les sciences de l'information et en particulier pour la veille Web3, car il est à la fois source et forme. De plus, l'économie native de la blockchain boostée par ses incitatifs économiques naturels pourrait permettre une croissance et une adoption encore

2022
JAN 13



Blockchain User Behavior Report – NFTs & Games Less Sensitive to Global Crypto Trends

Jan 13, 2022 · 12 min read

[Read Now](#)

Key Takeaways

- NFTs were hardly affected by the dip in cryptocurrencies; the number of trades continued to increase constantly, while the UAW connected to Ethereum NFT dapps grew by 43% since Q3 2021.
- The usage in DeFi is visibly correlated with cryptocurrencies on the other hand, with over 1.25M UAW connected to DeFi dapps daily when all-time highs for ETH, SOL, AVAX, and LUNA were observed, and as low as 800,000 UAW during the latest bearish trends.
- Blockchain games continue to be widely used despite the recent negative trend in cryptos. Games represent 52% of the industry's usage, increasing the usage gap with DeFi dapps.
- China is now the leader in terms of traffic, marking an increase of 166% vs November 2021. In 2021, the US dominated in terms of traffic.

Figure 6 : Exemple de rapport DappRadar de janvier 2022

plus grande des oracles et d'une nouvelle économie de la connaissance qui auront encore plus besoin de qualité. Bien évidemment, nous sommes en droit de nous poser la question de l'intérêt de connaître la valeur d'un double groin sur le marché des NFT ? ... Cependant, ce serait passer à côté de l'avènement de l'Internet de la valeur et de la possible surveillance des éléments qui le constitue. Ceci afin de mieux naviguer dans ce monde numérique qui a¹⁸ et aura un im-

pact des plus réels sur nos sociétés, avec des oracles qui activeront rapidement et automatiquement certains contrats d'assurances, de propriétés, de ventes, de prêts, etc., et favoriseront encore plus l'idée énoncée par Lawrence Essig, « The code is Law » [4].

La veille Web 1.0 et Web 2.0 ne sont certainement pas mortes, mais longue vie à la veille Web 3.0, une « veille pseudo-omnipotente » pour les spécialistes de l'information.

18 18.5 Milliards de \$ envoyés sur la blockchain sur 24 heures entre le 16 et 17 janvier 2022 sur les deux principales blockchains Bitcoin (14.3) et Ethereum (4.2) selon <https://bitinfocharts.com>

Références

[1] TAPSCOTT, D., & EUCHNER, J. (2019). BLOCKCHAIN AND THE INTERNET OF VALUE: AN INTERVIEW WITH DON TAPSCOTT DON TAPSCOTT TALKS WITH JIM EUCHNER ABOUT BLOCKCHAIN, THE INTERNET OF VALUE, AND THE NEXT INTERNET REVOLUTION. RESEARCH-TECHNOLOGY MANAGEMENT, 62(1), 12-19.

[2] NAKAMOTO, S. (2008). BITCOIN. A PEER-TO-PEER ELECTRONIC CASH SYSTEM.

[3] AL-BREIKI, H., REHMAN, M. H. U., SALAH, K., & SVETINOVIC, D. (2020). TRUSTWORTHY BLOCKCHAIN ORACLES: REVIEW, COMPARISON, AND OPEN RESEARCH CHALLENGES. IEEE ACCESS, 8, 85675-85685.

[4] HASSAN, S., & DE FILIPPI, P. (2017). THE EXPANSION OF ALGORITHMIC GOVERNANCE: FROM CODE IS LAW TO LAW IS CODE. FIELD ACTIONS SCIENCE REPORTS. THE JOURNAL OF FIELD ACTIONS, (SPECIAL ISSUE 17), 88-90.

Hors-Texte

est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement deux fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 30.- l'an (ccp 12-20457-3).

Adresse du site internet de l'AGBD

<http://www.agbd.ch>

Comité de rédaction

Ange Bisso, Rachel Lorente, Coline Monnet, Chloé Oberlin et
Jessica Viqueira Ramos

Adresse : AGBD - Association Genevoise des Bibliothécaires et Professionnels Diplômés en Information Documentaire
1200 Genève

E-mail : hors-texte@agbd.ch

Abonnement : comite@agbd.ch

ISSN 0258-0713

Impression Colorset, Carouge

Tirage 280 exemplaires

Mars 2022

Table des matières

Edito	1
Billet de présidence	2
La veille : une pratique incontournable en période de fortes mutations	4
Tour d’horizon des outils de veille page	8
La formation à la veille et à l’intelligence économique en Suisse romande	12
BiblioWeekend : mettre toutes les bibliothèques de Suisse sous les projecteurs	18
Interview croisée : Les deux créatrices de la journée de veille franco-suisse	22
Un service de veille pour le corps enseignant de la HEdS Genève : mise en place et retour d’expérience	33
Interview croisée : Les trois responsables de la journée de veille franco-suisse 2022	38
Les Archiveilleurs : partager sa veille avec sa communauté professionnelle	48
La veille professionnelle aux Archives de l’Etat du Valais	52
Interview : Maurizio Velletri	58
La veille technologique et scientifique au service de l’écosystème fédéral de la cybersécurité	66
La veille Web 3.0 : La veille de l’information à l’ère de la blockchain	73